HEINRICH BÖLL STIFTUNG
RABAT
Maroc

transform Africa

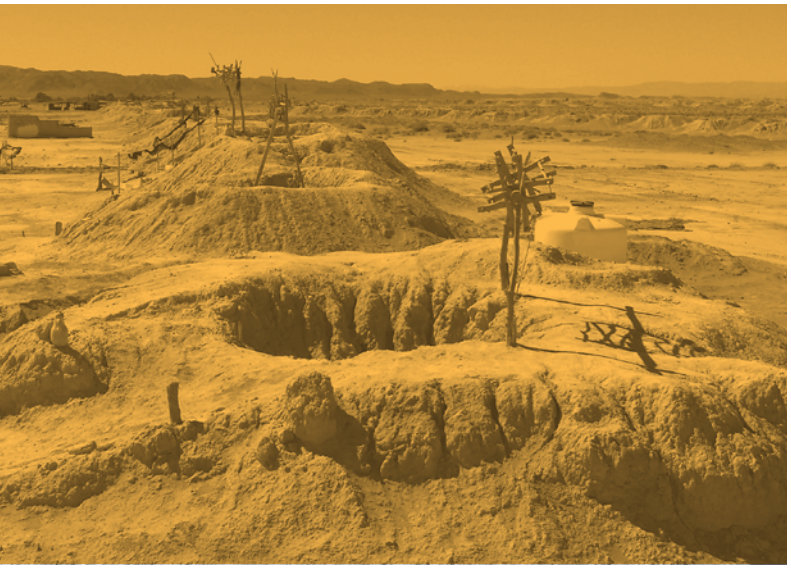

LES BONNES PRATIQUES DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE

Par Laetitia Dechanet

PRÉFACE

Une idée, ça commence petit. Mais une fois qu'elle se diffuse, elle peut tout transformer. D'où viennent ces bonnes idées qui ont le pouvoir de rendre le monde meilleur ? Rarement issues des ministères ou des bureaux de planification, elles naissent au sein des communautés locales, portées par des citoyens ingénieux qui cherchent à améliorer leur quotidien. Face aux enjeux du développement durable, la société civile africaine recèle un fort potentiel pour générer de nouvelles solutions, généralement mieux adaptées aux problèmes socio-écologiques locaux puisqu'elles émanent directement des populations concernées.

À travers cette publication, la Fondation Heinrich Böll cherche à valoriser les bonnes pratiques de la transformation écologique et sociale en Afrique. Développées au sein d'associations ou d'éco-entreprises, ces différentes initiatives citoyennes portent sur la transition énergétique, l'agroécologie, le développement urbain participatif, la gouvernance des ressources naturelles et la gestion des déchets. Autant d'expériences qui montrent comment les pays africains peuvent façonner leur mutation écologique de façon durable, juste et participative.

Nous pouvons tous en apprendre beaucoup. Et c'est exactement l'idée de ce document qui compile les bonnes pratiques identifiées, rencontrées ou soutenues tout au long du programme transformAfrica. Ce programme pluriannuel a été lancé au début 2017 par la Fondation Heinrich Böll pour apporter des solutions durables aux multiples défis sociaux et écologiques du continent africain. L'objectif est de créer un réseau d'acteurs/trices de la société civile, et d'artistes de divers pays afin de promouvoir une transformation socio-écologique durable, juste et participative en Afrique. En quatre années, la Fondation Heinrich Böll a soutenu tout une série d'initiatives innovantes, dynamiques et participatives, dont voici une sélection. Ce sont tous des exemples forts qui montrent combien il importe de ne pas seulement diriger la transformation par le haut, en déployant des politiques sociales et écologiques selon une approche descendante, mais plutôt de commencer par le bas en impliquant toutes les parties prenantes.

La participation active de la société civile au débat sur les modèles de développement social, économique et environnemental au Maroc et en Afrique peut contribuer à garantir une large adhésion de la société. C'est même la seule façon d'identifier au plus près les besoins de la population et de mettre en œuvre les bonnes idées pour y répondre.

Nous espérons que les bonnes pratiques présentées ici seront une source d'inspiration et seront imitées. Cette brochure est conçue comme une invitation à destination des acteurs/trices de la société civile ainsi qu'aux décideurs/ses du Maroc et des pays africains à ouvrir le débat sur les expériences menées et en prendre l'exemple à haut niveau.

Nous remercions la journaliste Laetitia Dechanet pour son travail de recueil de témoignages et de rédaction des articles pour promouvoir les bonnes pratiques vers une transformation sociale et écologique en Afrique. Bonne lecture !

Bauke Baumann
Directeur
Fondation Heinrich Böll
Rabat - Maroc

LES BONNES PRATIQUES DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE

SOMMAIRE

SOMMAIRE

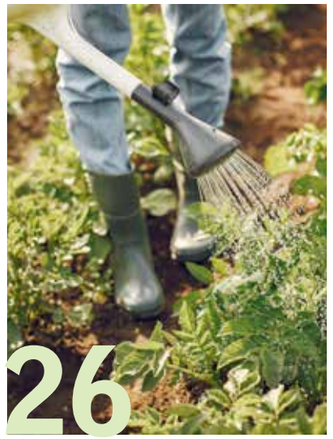

06

ÊTRE ACTEUR DE SA VILLE

BOUILLON DE CULTURE DANS LA MÉDINA.....08

LE BONHEUR EST SUR LE TOIT 12

16

ENDIGUER LE FLÉAU DES DÉCHETS

PRENDRE LE PROBLÈME À LA SOURCE.....18

ORDURE, J'AURAI TA PEAU ! 22

26

RESPECTER LA TERRE

SEMENCES ANCIENNES, NOUVEAUX ESPOIRS 28

FÉDÉRATIONS PAYSANNES : PLUS FORTS ENSEMBLE.....32

36

PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

S'INSPIRER DU PASSÉ POUR MIEUX GÉRER LES RESSOURCES EN EAU ..38

JUSTICE POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES 42

46

ÉNERGIE : FAIRE MIEUX AVEC MOINS

PLUS DE CONSCIENCE POUR MOINS DE DÉPENSES.....48

ET SI ON DÉBRANCHAIT TOUT ? 52

ÊTRE ACTEUR DE SA VILLE

© Soufyane Fares

Jardin potager urbain sur le toit du centre culturel l'Uzine à Casablanca

Aujourd'hui, les villes génèrent 80% du PIB mondial, mais aussi 70% des émissions de carbone. Au rythme où va la croissance urbaine, le nombre de citadins devrait doubler d'ici 2050. Ce qui veut dire que 7 personnes sur 10 vivront en ville, imposant de nouveaux défis aux communes en matière de logement, transport, emploi, services, santé et qualité de vie. Bâtir des villes durables est le 11e objectif de développement durable du Nouveau programme des Nations Unies pour les villes. Cela va de pair avec une démarche participative qui vise à rendre les habitants acteurs et décideurs de leur environnement. Présente dans de nombreuses stratégies et textes internationaux, cette nécessaire participation citoyenne figurait déjà dans l'Agenda 21 issu du Sommet de Rio en 1992.

BOUILLON DE CULTURE DANS LA MÉDINA

Né d'une démarche artistique dans le contexte post-révolution, le Collectif créatif est devenu un véritable moteur de développement urbain dans la médina de Tunis. Cette association créée en 2016 mène plus d'une dizaine de projets destinés à valoriser les acquis culturels des quartiers populaires, via une approche intégralement participative.

#développement urbain participatif #vivre-ensemble #médina #Tunisie #Tunis

Le studio de design collaboratif El Warcha invite les jeunes de la médina de Tunis à participer à la création de mobilier urbain.

© Collectif creatif

« *L'idée de départ, c'était de profiter de la liberté que nous offrait le contexte post-révolution* », raconte le designer Dhafer Ben Khalifa à propos de la genèse du Collectif créatif. Dans le Tunis de l'après-Ben Ali, la rue devient un nouveau lieu d'expression pour les artistes qui se réapproprient l'espace public autrefois verrouillé. Les initiatives fleurissent sur le terrain, parmi lesquelles le festival de *light art* Interférence qui invite des artistes du monde entier à travailler en résidence dans l'ancienne médina, chez l'habitant, pour créer des œuvres lumineuses que le public découvre en déambulant dans les ruelles à la nuit tombée. Il y a aussi le studio de design collaboratif El Warcha, qui propose aux jeunes du quartier populaire de la Hafsia, en médina, de participer à la création de mobilier pour l'espace public, tout en engageant une réflexion sur la notion de bien commun. La même démarche de vivre-ensemble anime ces deux projets qui ont un autre point commun : leurs fondateurs sont des amis qui décident de mutualiser leurs efforts et leurs réseaux sous une même bannière associative. C'est ainsi que le Collectif créatif naît en avril 2016.

Personne au sein de l'association n'étant originaire de la médina, et encore moins du monde associatif, le lien avec les habitants s'est construit de façon très spontanée. « *Nous avons une approche très organique,* commente Dhafer Ben Khalifa. *Plusieurs membres du Collectif ont élu domicile dans la médina suite à la création de l'association. Et au fil des projets développés, un rapport de confiance se crée : les gens viennent voir par curiosité, discutent avec nous et petit à petit acceptent notre présence* ». L'intérêt de ne pas être natif du quartier, c'est d'apporter un autre regard : « *Nous sommes des passionnés pour qui la médina n'est pas juste une vieille ville dégradée, c'est un quartier plein de vie qui intéresse d'autres gens* ». Une passion communicative qui a donné naissance à Doora Fel Houma (Un tour dans le quartier), un programme de visites guidées qui n'ont rien à voir avec les clichés de carte postale. Pendant un an, le Collectif créatif a accompagné des jeunes de la médina pour élaborer avec eux un circuit alternatif intégrant les principaux monuments historiques, mais surtout des endroits moins connus des visiteurs. « *Cela peut être un petit café anodin niché dans une ruelle, une placette peu accessible, ou même le domicile familial de l'un des guides* », précise Dhafer Ben Khalifa. Dans ces quartiers, plutôt défavorisés depuis que les grandes familles des *dars* (maisons traditionnelles) ont migré vers le nord de la ville, Doora Fel Houma donne aux habitants l'opportunité de valoriser leur lieu de vie. « *Cela correspond aussi à une demande des visiteurs qui veulent expérimenter la médina différemment, tout en étant dans un cadre rassurant grâce à la présence des jeunes du quartier pour les guider* », souligne Dhafer Ben Khalifa qui ne cache pas les difficultés rencontrées pour structurer cette activité. Notamment celles inhérentes au métier de guide qui nécessite des compétences en langues étrangères, alors que la plupart des jeunes sont en rupture scolaire. Le challenge est aussi économique : « *Pendant la durée du projet nous avons pu rémunérer les guides, mais maintenant il faut entreprendre un travail de commercialisation des tours pour en faire une activité lucrative régulière, faute de quoi les guides vont se démotiver* ». Le Collectif créatif peut au moins se targuer d'avoir contribué à valoriser l'envers du décor. « *La médina est devenue un espace où l'on peut envisager d'installer un espace artistique, par exemple, ce qui n'était pas pensable autrefois* », affirme Dhafer Ben Khalifa. Pour preuve, l'ancien local de l'atelier El Warcha abrite maintenant un petit restaurant moderne grâce au nouveau public qui s'est mis à fréquenter ce coin de la Hafsia.

Aujourd'hui, le Collectif créatif mène plus d'une dizaine de projets, dont le dernier en date est Jnina Fel Mdina (Des jardins dans la médina). Comme son nom l'indique, il consiste à fédérer les habitants du quartier autour d'activités de jardinage, dans une perspective de développement durable et participatif. L'idée est aussi de végétaliser cette partie de la ville qui reste privée d'espaces verts alors que leur superficie a quadruplé à Tunis ces 25 dernières années. Développé avec les étudiants de l'Institut d'agronomie national (INAT), le projet concerne deux sites pilotes : la terrasse de Dar El Harka, un espace de co-working qui fait partie du Collectif créatif, et la cour d'un immeuble situé non loin de là. Les deux lieux ont accueilli des « journées de mise en culture » durant lesquelles les organisateurs ont notamment pu constater l'effet apaisant sur les enfants du quartier, d'habitude plus turbulents. « *C'était impressionnant de voir à quel point ils étaient calmes et concentrés* », commente Dhafer Ben Khalifa. Malheureusement, le confinement dû à l'épidémie de Covid-19 a ralenti le potager de Dar El Harka, qui est resté fermé pendant trois mois.
Du côté de la cour d'immeuble, l'entretien a pu être assuré par un bénévole vivant sur place, mais une autre surprise attendait le Collectif créatif. « *Le jardin que nous avons installé là-bas est doté de quelques bacs potagers et d'un grand système hydroponique* (culture hors-sol, ndlr). *Nous pensions que c'était la solution idéale par rapport au manque d'accès à la terre dans la médina, mais finalement nous avons constaté que les habitants s'occupaient davntage des bacs potagers que du système hydroponique. Il faut toujours être attentif au retour des habitants car ce que nous pensons le plus adapté ne l'est pas forcément* », relève Dhafer Ben Khalifa.

Même si le Collectif créatif conçoit ses projets en partant des besoins du quartier et de ses habitants, l'équipe prend toujours soin de leur laisser un temps d'appropriation : « *Cela nous permet d'adapter notre approche, parfois même jusqu'à un changement radical de l'idée initiale* », affirme Dhafer Ben Khalifa. C'est le cas du projet Fandek, conçu au départ comme une école d'apprentissage de métiers artisanaux, mais qui n'a pas vu le jour faute d'enthousiasme de la part des jeunes. Comme ils étaient plus attirés par les métiers du digital, le projet a été intégralement repensé en école associative d'art numérique. « *C'est un travail de remise en question perpétuel. L'idéal serait que les idées émanent des habitants du quartier et qu'ensuite nous fournissions les outils associatifs pour les aider à les concrétiser* », espère Dhafer Ben Khalifa. Cette démarche intégrative fait partie de l'ADN du Collectif créatif, pourtant ses fondateurs s'étonnent encore qu'on range leurs activités sous une étiquette de développement urbain participatif. « *Cela nous paraît toujours un peu intriguant car nous nous définissons plutôt comme un collectif de designers, architectes, artistes… Nous voulions juste faire ce qu'un créatif ferait dans l'espace public, mais sans la limitation qui existait avant la révolution,* confie Dhafer Ben Khalifa. *Cela dit, cet aspect de développement urbain est récurrent dans nos approches alors assumons-le et faisons le nécessaire pour que cela corresponde à une méthodologie* ! »

Le Collectif créatif est d'ailleurs en pleine restructuration interne. L'association fonctionne pour l'instant avec un seul salarié mais le soutien du fonds d'appui Tfanen devrait permettre de recruter dans l'année à venir une équipe de coordination générale. Le but est de « *développer davantage de projets, faire monter en puissance les compétences en médiation sociale des coordinateurs et surtout jouer un rôle de portage associatif* », énumère Dhafer Ben Khalifa. Le Collectif créatif est en effet devenu un véritable incubateur d'initiatives sociales au niveau de la médina de Tunis. Au terme de quatre ans d'existence, l'association est désormais en capacité de fournir un cadre institutionnel, un savoir-faire et d'assurer la médiation avec les bailleurs de fonds. « *Nous sommes de plus en plus approchés par des habitants du quartier qui ont une idée de projet mais qui ne savent pas comment s'y prendre pour créer une association, collecter des fonds… Les mentalités changent, les gens commencent à comprendre qu'ils peuvent être acteurs de leur environnement, sans attendre après la municipalité ou le gouvernement* », se réjouit Dhafer Ben Khalifa. Lui et ses amis voulaient investir la ville, c'est finalement la ville qui les a investis.

© Collectif creatif

Eco'Logic, pour un design durable

Faire appel à la créativité des designers pour trouver des solutions aux problèmes environnementaux, c'est le principe du projet Eco'Logic développé par le Collectif créatif avec le soutien de la Fondation Heinrich Böll. Après un appel à candidatures lancé en avril 2020, une douzaine de dossiers ont été sélectionnés. Les designers choisis ont reçu une aide financière et logistique pour réaliser un prototype, destiné à être montré au grand public. Tous les projets ont été exposés début octobre au Centre méditerranéen des arts appliqués, avant de rejoindre l'espace d'exposition de la Ville de Tunis pendant la deuxième quinzaine de novembre. L'exposition, assortie d'une conférence, a été pensée pour entrer en interaction avec le public et ouvrir un dialogue sur la façon dont les designers peuvent contribuer à la protection de l'environnement. L'idée étant de pérenniser les projets conçus dans le cadre d'Eco'Logic, afin d'amorcer une dynamique durable.

© Collectif creatif

Dans le cadre du projet Jnina Fel Mdina, un potager hydroponique a été installé dans une cour d'immeuble.

LE BONHEUR EST SUR LE TOIT

© Chadi Ilias

Sabrina Hakim et Ahmed Latouri ont créé l'association Le Toit en vert pour promouvoir le jardinage urbain.

Et si, plutôt que descendre, on montait au jardin ? C'est sûrement l'avenir de nos villes, a fortiori dans une mégapole comme Casablanca où il ne reste plus d'espace disponible au sol. Pour renouer avec la nature, l'association Le Toit en vert a pris de la hauteur et investi la terrasse du centre culturel l'Uzine, dans le quartier de Aïn Sebaâ. Les plus sceptiques ne croyaient pas qu'il pousserait quoi que ce soit dans ce quartier industriel de la ville blanche. Et pourtant…

#agriculture urbaine #développement urbain participatif #vivre-ensemble #Maroc #Casablanca

Comment remettre la nature au centre dans une ville comme Casablanca, où la seule forêt est celle des grues de chantier ? Sur les ruines des bidonvilles et des anciennes villas art-déco, de nouveaux immeubles émergent sans relâche, laissant peu de chance à la verdure. Dans cette jungle urbaine de 3,7 millions d'habitants, les espaces verts représentent moins d'un mètre carré par personne, soit dix fois moins que la norme internationale. Au milieu de cet espace saturé, il reste pourtant un immense terrain vierge inexploité, ensoleillé à souhait et éloigné des gaz d'échappement : les toits. Une aubaine pour l'agriculture urbaine, se dit Sabrina Hakim quand il s'agit de trouver une vocation au toit de l'Uzine, le centre culturel d'Aïn Sebaâ pour lequel cette jeune vidéaste travaille régulièrement en free-lance. Citadine pur jus, Sabrina Hakim n'a jamais fait de jardinage mais elle ressent le besoin vital de se reconnecter à la nature. Avec quelques copains, elle décide de tenter l'aventure et convainc facilement la direction de l'Uzine.

Début 2018, les premiers achats de matériel et les premiers travaux sont lancés grâce au soutien de la Fondation Touria et Abdelaziz Tazi, qui est à l'origine de la création de l'Uzine. Mais un ami architecte venu voir le chantier douche leur ardeur : on ne peut pas mettre ce qu'on veut sur un toit, il y a des questions de poids à respecter. Une véritable chasse au trésor démarre pour mettre la main sur les plans d'origine du bâtiment de l'Uzine, initialement conçu pour accueillir des bureaux. Pendant ce temps, un cabinet d'études procède aux analyses nécessaires pour identifier les murs porteurs et concevoir la structure métallique qui accueillera les bacs de terre. C'est à ce moment que Sabrina Hakim fait la connaissance du paysagiste Ahmed Latouri, un habitué de l'Uzine qui a grandi dans le quartier. Il adhère tout de suite au projet, qui va connaître un coup d'accélérateur grâce à son expertise. Maîtrisant les principes de la permaculture, Ahmed Latouri choisit les bonnes synergies de plantes et les graines les mieux adaptées à ce jardin urbain écolo. C'est également lui qui a construit les bacs, exclusivement à partir de palettes recyclées. « *Ça a été compliqué d'acheminer tout le matériel,* se souvient Sabrina Hakim. *Ne serait-ce que monter la terre, c'était une belle aventure!* ». Mais la plus grande difficulté reste, selon elle, financière : « *Si l'on n'avait pas disposé d'un lieu dès le départ et reçu un coup de pouce pour financer l'étude et acheter tous les matériaux, le projet n'aurait jamais pu prendre cette ampleur* ».

Agriculture urbaine, mode d'emploi

Fruit du partenariat entre Le Toit en vert et la Fondation Heinrich Böll, le *Guide du jardinage et de l'agriculture urbaine* rend cette activité accessible à tous. Bourré de conseils pratiques, cet livret d'une vingtaine de pages abondamment illustrées détaille pas à pas la création d'un potager. Outils, semences, calendrier de plantation, rempotage, arrosage, compost… tout y est pour apprendre à verdir son balcon, sa cour ou son toit. Le guide est disponible en arabe et en français sur le site web de la Fondation : https://ma.boell.org/fr/2020/09/21/guide-dinitiation-au-jardinage-et-lagriculture-urbaine

Puis la verdure commence à s'installer, et les premiers ateliers d'initiation à l'agriculture urbaine se mettent en place. Une petite bande de jardiniers du samedi se forme rapidement, fidèle au rendez-vous semaine après semaine. Désormais le succès est tel que chaque semaine les organisateurs doivent refuser du monde, les ateliers étant limités à 15 personnes pour des raisons de sécurité. « *Quand il y a de nouveaux participants, nous faisons en sorte que ce soient les anciens qui leur montrent comment préparer un bac, préparer un plateau pour semer les graines…* », précise Sabrina Hakim qui insiste sur la dynamique de transmission au sein de l'association Le Toit en vert, qui a été officiellement créée en 2019. L'une de ses principales missions est de réintroduire des semences potagères anciennes, « *car la majorité des graines habituelles sont des graines hybrides qui ne se reproduisent pas* », explique Sabrina Hakim qui envisage de créer un réseau de partage de semences bio, dès que l'association aura suffisamment de stock.

Les fleurs, herbes aromatiques et légumes plantés au fil des saisons reçoivent la visite de nombreux insectes, tout comme le composteur qui abrite une colonie de vers et d'insectes dont « *on se demande d'où ils viennent* ». Un petit écosystème s'est créé sur le toit, faisant taire les pessimistes qui pensaient que rien de bon ne pousserait dans ce quartier industriel à l'air pollué. « *Notre objectif n'était pas juste de faire un jardin, mais de recréer une biodiversité qui disparaît, surtout en ville* », souligne Sabrina Hakim. Quant à savoir si l'air est plus propre au sommet d'un toit, elle en est persuadée : « *Nous n'avons pas les moyens de faire de vraies études scientifiques, mais de ce que j'ai pu lire sur des projets similaires à l'étranger, les produits des toits sont souvent de meilleure qualité. Il n'y a pas les métaux lourds et les pesticides que l'on peut retrouver au sol. Le miel produit sur le toit de l'Opéra de Paris, par exemple, est considéré comme l'un des meilleurs miels de France* ». Ce que l'équipe du Toit en vert a pu constater, c'est le « *vrai goût* » des légumes et l'odeur « *incroyable* » des plantes aromatiques, « *complètement différents de ce que l'on trouve sur les marchés* ». Des produits savoureux qui figurent à l'occasion au menu de la cafétéria de l'Uzine. « *Ce qui est chouette, c'est de voir maintenant la cuisinière monter sur le toit pour y choisir ses aromates* », s'enthousiasme Sabrina Hakim, même si les récoltes sont encore loin de garantir une autosuffisance. Le toit ne compte qu'une vingtaine de bacs, et ils sont relativement petits. « *L'un des objectifs de l'association est de lancer d'autres chantiers uniquement dédiés à la production, sans visites ni ateliers. Nous visons les écoles publiques, les orphelinats… Ce genre de structure n'a pas forcément les moyens d'acheter des bons produits parce qu'ils coûtent trop cher* ». Pour financer ce projet, mais aussi pouvoir former des jeunes et créer de l'emploi, Le Toit en vert mise sur la vente de ses services aux entreprises privées. L'association propose des formules clé en main, qui vont de la phase de travaux à celle des plantations. Complètement adaptable, la prestation s'adresse aux entreprises ou aux particuliers, incluant ou non l'entretien. « *Idéalement on aimerait garder un œil sur ce qui est fait juste pour s'assurer que les plantes ne souffrent pas, que les légumes sont bien entretenus, c'est très important pour nous* », assure Sabrina Hakim.

Si l'association est de plus en plus sollicitée, par des particuliers, des entreprises ou des structures comme les centres aérés, elle veille néanmoins à ne pas se disperser : « *Au début on visitait plein d'endroits, on allait taper à la porte des gens, mais c'était parfois démotivant. On a compris qu'il valait mieux développer un seul projet avec une grande entreprise pour que cela serve d'exemple et que les gens se disent tiens, pourquoi pas nous ? Et du coup cela fonctionne* », raconte Sabrina Hakim. En collaborant avec de grosses structures, l'idée est aussi de collecter suffisamment d'argent pour pouvoir aider les plus petites, notamment les soutenir dans l'achat de matériel. « *Au-delà d'installer des potagers, notre objectif est de connecter les gens les uns aux autres, de créer des lieux de sociabilité,* affirme Sabrina Hakim. *S'il y a un potager partagé sur un toit d'immeuble, les voisins vont se rencontrer, les personnes qui sont peut-être isolées vont pouvoir échanger* ». Des valeurs que Le Toit en vert espère partager avec le plus grand nombre possible pour rendre la ville plus verte. Si le confinement dû à l'épidémie de Covid-19 a ralenti les projets en cours, un grand chemin a néanmoins été parcouru. « *Quand les gens viennent pour la première fois sur le toit de l'Uzine, ils sont impressionnés, ils ne s'attendaient pas du tout à trouver ça,* se réjouit Sabrina Hakim. *Souvent ils nous disent : "Ah c'est super, on va vous voler le concept". On leur répond : "Mais oui, volez-le !" Plus il y aura de toits comme le nôtre, mieux ce sera* ».

Chaque semaine, un atelier d'initiation au jardinage est organisé sur le toit de l'Uzine.

© Chadi Ilias

ENDIGUER LE FLÉAU DES DÉCHETS

© Freepick

La pollution due aux déchets ménagers est particulièrement alarmante dans les pays d'Afrique où les systèmes de collecte municipaux sont très récents, voire inexistants. La décomposition des déchets qui s'entassent dans les décharges sauvages entraînent des émissions de gaz nocives pour l'environnement et la santé des riverains. Conscients de ces problèmes mais aussi de la manne potentielle que ce secteur représente au niveau économique et social, les États ont souvent légiféré en faveur d'une gestion raisonnée et durable des déchets. Mais les textes tardent à se décliner en action concrètes. En attendant, des citoyens ont décidé de se retrousser les manches pour contribuer à endiguer ce fléau, que ce soit en créant une éco-entreprise ou tout simplement en montrant l'exemple dans leur activité quotidienne.

PRENDRE LE PROBLÈME À LA SOURCE

La gestion des déchets est relativement récente au Maroc : il a fallu attendre les années 2000 pour installer la première décharge contrôlée et émettre la première loi régissant le secteur. Aujourd'hui, il reste beaucoup à faire pour valoriser les déchets, dont 10 % seulement sont récupérés pour être recyclés. Une opportunité pour les initiatives privées, comme la jeune start-up de Youssef Lamnaouar et Soukaïna Rerhrhaye qui s'est spécialisée dans la récupération des déchets à la source.

#déchets #éco-entreprenariat #recyclage #Maroc

© Zakaria Tmalah

« *Nous sommes partis de zéro : dès qu'on a eu l'idée, on s'est lancé, on n'a pas attendu de faire des économies* », raconte Youssef Lamnaouar d'une voix débordante d'enthousiasme. Avec sa femme Soukaïna Rerhrhaye, il a lancé en avril 2019 Virtus C.E.L, une start-up spécialisée dans la récupération, le tri et la valorisation des déchets. Créer un circuit formel dans ce secteur dominé à 90% par l'informel, c'est le pari de ce jeune diplômé en ingénierie de l'environnement qui s'est tourné vers le mécénat pour constituer son budget de départ. Un an et demi plus tard, il travaille avec une vingtaine d'entreprises de Kénitra à Casablanca, en passant par Rabat. Le fonctionnement ? Virtus C.E.L établit un diagnostic au sein de l'entreprise partenaire pour catégoriser les déchets, fournit des corbeilles de tri sélectif puis récupère leur contenu. Triés et compactés, les déchets sont ensuite acheminés dans tout le Maroc, à destination des industriels qui les rachètent pour les transformer en matière première. Le plastique, par exemple, servira à alimenter les usines automobiles. « *Même si nous sommes une toute petite start-up, nous nous donnons les moyens des grandes entreprises* », assure Youssef Lamnaouar. Avec sa belle énergie en bandoulière, il est sur tous les fronts pour « *rendre les citoyens plus conscients de leur responsabilité dans la gestion des déchets* ». En plus de former les employés des entreprises partenaires, Virtus C.E.L mène un grand travail de sensibilisation dans les médias, sur les réseaux sociaux ou lors de conférences.

À l'aide de sa petite camionnette, qu'il espère vite pouvoir troquer contre un véhicule hybride, Youssef Lamnaouar collecte 2000 tonnes de déchets par an. « *Le gisement le plus important, ce serait les particuliers* », estime le jeune entrepreneur qui s'apprête à lancer une action pilote avec 250 foyers de la Ville verte de Bouskoura, à proximité de Casablanca. Convaincu qu'il faut agir sans attendre que les mentalités changent, il s'adapte aux contraintes : « *Les gens n'ont pas forcément la place pour stocker plusieurs bacs de tri et ne veulent pas s'embêter, alors nous avons conçu un seul bac en métal galvanisé où l'on peut mélanger tout ce qui se recycle et c'est nous qui assurons le tri ensuite* ». L'autre obstacle à contourner, c'est celui de la réglementation. La loi 28-00 qui régit le secteur des déchets stipule qu'ils appartiennent à la commune à partir du moment où ils se trouvent dans l'espace public. Pour rester dans la légalité, Virtus C.E.L est donc contrainte d'intervenir avant que les poubelles n'arrivent sur le trottoir. Cette collecte en amont a un avantage : les déchets sont en meilleur état par rapport à ceux qui sont récupérés en bout de chaîne dans les décharges et donc fournissent un matériau recyclé de meilleure qualité. Surtout, généraliser l'action à la source permet d'alléger la pression sur les décharges qui sont encore loin d'être toutes maîtrisées. Sur les 220 décharges du pays, plus de la moitié sont encore des dépotoirs sauvages qui dégagent de puissants gaz à effet de serre (méthane et CO_2) et polluent les sols par l'écoulement de lixiviat (le « jus » des poubelles).

6,8
millions de tonnes de déchets ménagers collectés chaque année

86%
des déchets sont collectés (contre 46% en 2007)

80%
des déchets urbains sont collectés par des sociétés privées

10%
des déchets sont récupérés au niveau des décharges pour être recyclés

90%
de la filière récupération-tri-recyclage est informelle, faisant travailler 34 000 chiffonniers

2
centres de tri dans tout le Maroc, installés dans les décharges contrôlées de Rabat et Meknès

3 500
tonnes de déchets déchargés chaque jour dans la décharge de Médiouna (Casablanca), qui s'entassent sur plus de 50 mètres de hauteur

7,5%
des émissions de gaz à effet de serre au Maroc sont dues aux émanations des décharges (+2% que la moyenne mondiale)

220
décharges dans tout le pays, dont 19 décharges contrôlées (8%), 6 autres en cours de réhabilitation, 63 au stade du lancement des travaux et 130 décharges sauvages

Depuis le début des années 2000, la gestion des déchets ménagers par des sociétés délégataires a permis de doubler le taux de collecte mais cette évolution a posé de nouveaux défis à relever. Même dans les décharges contrôlées – répondant à des normes techniques d'étanchéité et de drainage du lixiviat –, l'enfouissement reste la règle. Ce n'est pourtant pas une solution durable, ne serait-ce qu'en termes de volume, d'autant que la loi n'oblige pas les communes à trier les déchets avant de les enfouir. Non seulement cela aggrave l'étendue des décharges mais cela revient à gaspiller une ressource qui pourrait être reconvertie en matière première. Pour l'heure, seuls 10% des déchets collectés sont récupérés pour être recyclés. Le Maroc se donne dix ans pour porter ce ratio à 20%, selon les objectifs de la Stratégie nationale de réduction et de valorisation des déchets lancée en 2019. L'ambition est de créer 25 000 emplois et de contribuer à 2% du PIB national en 2030. Pour y parvenir, l'État a tout intérêt à s'appuyer sur des opérateurs privés comme Virtus C.E.L. Youssef Lamnaouar a bien essayé de tendre la perche aux responsables communaux et au ministère de l'Environnement, mais ses sollicitations sont pour l'instant demeurées sans réponse.

Youssef Lamnaouar a créé en 2019 l'éco-entreprise Virtus C.E.L pour faciliter et encourager le tri à la source.

© Youssef Lamnaouar

Encourager le tri sélectif, séparer les flux à la source et intégrer les petites entreprises dans ce circuit, ce sont trois des « 10 éléments clés pour réussir la gestion des déchets ménagers » rédigés par Mustapha Azaitraoui et Aaziz Ouatmane, et publiés par la Fondation Heinrich Böll. Ce guide, conçu pour outiller les responsables communaux, le secteur privé et la société civile, compile une série de pistes pour soutenir la réflexion et le débat sur la question. Car le volume de déchets augmente toujours plus, augmentant de fait le nombre de ramassages à effectuer et le budget des communes qui sont seules responsables de la collecte, du transport, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers. Totalement autonomes, la plupart ont opté pour un mode de gestion déléguée : 80% de la collecte des déchets urbains sont assurés par des sociétés privées. Un choix qui s'avère de plus en plus coûteux et pas toujours adapté aux particularités de chaque ville. L'une des « 10 clés » consiste à renforcer la participation de la société civile et des citoyens. L'approche intégrée permet de s'adapter à la complexité du terrain et aux divers acteurs concernés selon le schéma propre à chaque ville : citoyens, associations de quartier, professionnels et opérateurs informels… La société civile, rarement associée par les communes à la gestion des déchets, peut s'avérer un précieux relais pour assurer un rôle de veille qui n'est actuellement pris en charge par aucun organe officiel. Et aussi pour communiquer sur les enjeux environnementaux, combler le manque de concertation entre le peuple et les élus. C'est d'autant plus nécessaire que le degré d'implication des citoyens conditionne la réussite de la gestion des déchets, comme le souligne le guide des « 10 clés ». Promouvoir l'accès à l'information environnementale et sa diffusion auprès du grand public est donc primordial. Ce droit à l'information est d'ailleurs inscrit dans la Constitution, dans la loi 28-00 ainsi que dans la Charte nationale de l'environnement et du développement durable adoptée en 2014. Néanmoins les citoyens demeurent peu informés. Selon une enquête menée par la Fondation Heinrich Böll pendant trois semaines à l'entrée des grandes surfaces commerciales de Béni Mellal en 2019, 94% des personnes interrogées déclaraient ne disposer d'aucune information sur la gestion des déchets par la commune. C'est pourtant le premier pas vers le changement : un citoyen informé est plus réceptif et plus conscient de la notion de responsabilité partagée, condition sine qua non d'une gestion des déchets réussie.

Source chiffres : ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement et ministère de l'Intérieur.

La décharge contrôlée d'Oum Azza à Rabat a intégré un centre de tri où officient les chiffonniers regroupés au sein de la coopérative Attawafoq.

© Soufyane Fares

Sur le même principe, le bon vouloir du citoyen est au cœur des politiques de réduction des déchets, autre clé pour alléger le volume de déchets déversés dans les décharges. Inciter les consommateurs à moins gaspiller la nourriture, lutter contre les emballages inutiles, privilégier le système de consigne… ces réflexes sont d'autant nécessaires que la loi ne prévoit pas d'autre mode d'élimination des déchets que l'incinération et la mise en décharge. Rien non plus sur l'écoconception, c'est-à-dire la conception de produits à partir de ressources renouvelables pour tendre vers une économie circulaire. La valorisation des déchets se décline pour l'instant en objectifs chiffrés dans les plans et stratégies nationales, mais aucun texte législatif spécifique ne vient encadrer cette démarche, quasi exclusivement portée par le secteur informel. D'où l'importance de capitaliser sur ce réseau pour améliorer la gestion des déchets : c'est une autre des « 10 clés » émises par la Fondation Heinrich Böll. L'État lui-même espère formaliser d'ici 2030 la moitié de ce secteur qui compte 34 000 chiffonniers, selon la Stratégie nationale de réduction et de valorisation des déchets. La concurrence n'effraie Youssef Lamnaouar, qui la voit au contraire d'un bon œil : « *Dans notre métier il y a de la place pour tout le monde ! Je traite seulement 2000 tonnes par an en travaillant à plein temps, on pourrait être plusieurs que cela ne suffirait toujours pas* ».

Les déchets dans le texte

Loi 28-00 : promulguée en 2006, elle constitue le principal cadre de référence en matière de gestion et d'élimination des déchets.

Loi cadre n°99-12 : ce texte émis en 2014 porte Charte nationale de l'environnement et du développement durable. Il encadre les mesures législatives et réglementaires pour prévenir et lutter contre toutes les formes de pollution

Loi organique 113-14 : relative aux communes, elle fait du développement durable un cadre de référence pour les projets et programmes régionaux. Promulguée en 2015, elle met à jour la Charte communale de 2002 qui confiait aux communes l'entière responsabilité en matière de collecte, transport, traitement, valorisation et recyclage des déchets ménagers.

Le Plan national des déchets ménagers (PNDM), élaboré par le ministère délégué chargé de l'Environnement et le ministère de l'Intérieur, en appui avec la Banque mondiale et la coopération allemande (GIZ), est prévu sur 15 ans (2008-2023). Il vise notamment un taux de collecte des déchets de 90% et à réhabiliter 100% des décharges.

La Stratégie nationale de réduction et de valorisation des déchets s'articule avec le PNDM. Initiée en 2019, elle prévoit de dynamiser le secteur de la valorisation des déchets en créant 25 000 emplois et en contribuant à 2% du PIB national à l'horizon 2030. Parmi les autres objectifs : recycler 20% des déchets ménager, recycler 70% des déchets plastiques, atteindre un taux de formalisation des chiffonniers de 50%.

ORDURE, J'AURAI TA PEAU !

La gestion responsable des déchets et la protection de l'environnement sont inscrites dans la loi sénégalaise, pourtant de nombreuses rues et plages revêtent encore des allures de décharge à ciel ouvert. Pour changer la donne sans attendre après l'État, Babacar Thiaw a converti son restaurant au « zéro déchet » et il compte bien faire des émules autour de lui.

#déchets #protection de l'environnement #initiative citoyenne #Sénégal #Dakar

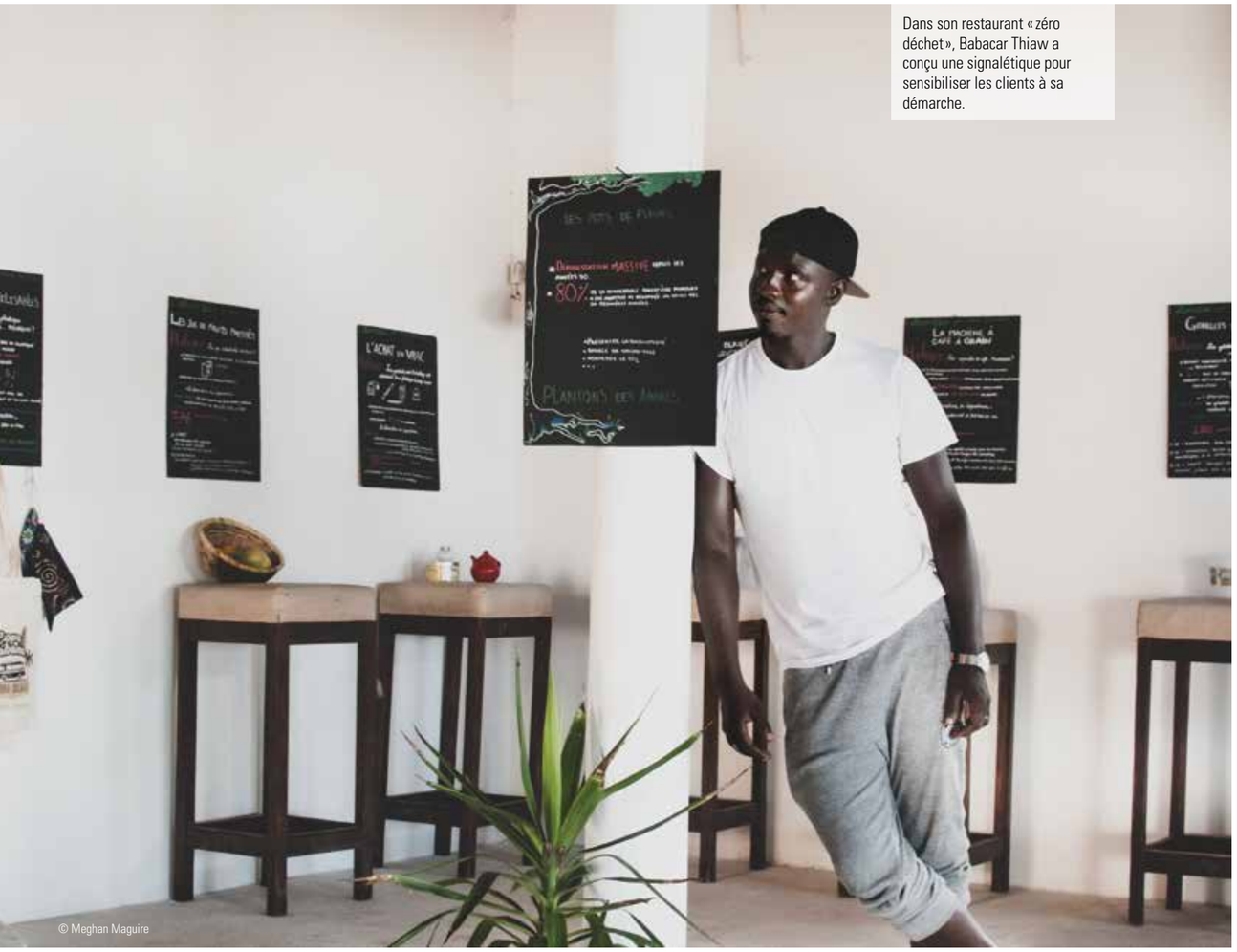

Dans son restaurant « zéro déchet », Babacar Thiaw a conçu une signalétique pour sensibiliser les clients à sa démarche.

© Meghan Maguire

© Khalifa Ndiaye

Dakar sous les déchets

Dans un court-métrage documentaire réalisé par la Fondation Heinrich Böll, le journaliste sénégalais Ibrahima Diedhiou dresse un état des lieux accablant concernant la mauvaise gestion des déchets au Sénégal, en particulier les déchets plastiques. Réalisé à Dakar, ce film donne la parole à une grande diversité d'intervenants qui dénoncent les conséquences de cette pollution sur la santé et l'environnement.
À voir sur : shorturl.at/dmnI5

Un jour de 2010, Babacar Thiaw va surfer avec des amis au large de Dakar. La mer, agitée, charrie autour d'eux des amas d'ordures. Le jeune homme se fait alors la promesse d'agir contre ce fléau dès qu'il aura fini ses études. Quelques années plus tard, son master de marketing en poche, il reprend la gestion du Copacabana, le restaurant familial situé sur la plage du Yoff Virage à Dakar. En parallèle, il motive les troupes autour de lui et commence à initier des actions de nettoyage de plage, à lancer des pétitions pour que le parking jouxtant la plage cesse d'être utilisé comme un dépotoir. « *Vivre au milieu des ordures est devenu quelque chose de banal au Sénégal. Même si les gens voulaient jeter proprement leurs déchets ils ne pourraient pas, il n'y a pas de poubelles. La majeure partie entasse ses déchets dans un petit dépotoir de quartier et le camion-poubelle passe rarement. On a même vu des exemples de camionneurs qui demandaient de l'argent aux gens pour venir ramasser les ordures* », déplore Babacar Thiaw.

En 2018, le jeune entrepreneur décide d'opérer sa mue : le Copacabana devient le premier restaurant écolo de la ville. Exit les bouteilles et pailles en plastique, les dosettes de café, les serviettes jetables en papier, toutes remplacées par des carafes d'eau, des pailles en bambou, du café moulu, des serviettes en tissu. Pour éviter au maximum les emballages inutiles, le Copacabana ne sert que des jus pressés sur place et n'utilise que des produits en vrac, comme le sucre. Exit aussi les sacs plastiques, Babacar Thiaw a fait coudre des sacs en tissu pour faire les courses au marché. Tous les déchets organiques, comme les épluchures de légumes et le marc de café, alimentent le compost qui finit lui-même dans le petit jardin situé à l'arrière du restaurant, principalement des plants de tomates. Les autres déchets sont triés dans des bacs et confiés à une société privée spécialisée, Ciprovis, qui procède à un second tri et fournit des associations, comme cette coopérative de femmes qui recyclent les métaux pour fabriquer des casseroles par exemple. « *Nous n'avons presque plus de déchets, à part les mégots de cigarettes mais ça aussi on doit pouvoir en faire quelque chose, il faut chercher un moyen de les recycler* », espère Babacar Thiaw. Au sein de son restaurant, il a disséminé des panneaux pédagogiques pour communiquer sur sa démarche : « *Ce que je fais n'est rien par rapport au niveau national avec toutes ces ordures à n'en plus finir, mais peut-être que cette petite inspiration pourra demain éveiller la sensibilité de quelqu'un d'autre* ».

La décharge de Mbeubeuss à Dakar est l'une des plus grandes décharges sauvages au monde.

© Khalifa Ndiaye

Atlas du plastique

Partout le plastique pollue nos vies : dans notre environnement, dans notre nourriture et dans notre corps. Et cette pollution ne fait qu'empirer : **la moitié du plastique actuel a été fabriqué depuis 2005**. Et si rien n'est fait pour limiter cette folle cadence, **la présence du plastique pourrait encore croître de 40% d'ici 2025**. Pour aider à prendre conscience de l'ampleur des dégâts, la Fondation Heinrich Böll s'est associée au mouvement international Break Free from Plastic pour rédiger un « Atlas du plastique ». Un ensemble de chiffres et de données classés par domaines (environnement, santé, alimentation, habillement, tourisme, industrie, etc.) qui rendent compte de l'urgence à agir contre ce fléau. Car au train où vont les choses, **dans 30 ans il y aura plus de plastiques dans les océans que de poissons**.
À télécharger sur https://sn.boell.org/fr/2020/02/24/atlas-du-plastique-version-senegal

Sur les 2,8 millions de tonnes de déchets ménagers produits chaque année au Sénégal (100 kg par habitant), seule la moitié est collectée par un service de ramassage. En 2015, le ministère de la Gouvernance locale a lancé le programme « Zéro déchet », censé se décliner à tous les niveaux de la société : communes, quartiers, écoles…. L'un des objectifs était notamment de faire de Dakar l'une des villes les plus propres du continent. Mais pour l'heure, l'échec de cette ambition se mesure à l'œil nu : partout des coulées de détritus s'invitent dans le paysage, donnant à certaines plages et rues des allures de décharge à ciel ouvert. La majorité de ces déchets sont en plastique : bouteilles, gobelets, sacs… Un constat qui a poussé le ministère de l'Environnement à faire voter une loi interdisant la production, importation, détention, distribution et l'utilisation des sachets plastiques à faible micronnage. Promulguée en 2016, elle n'a jamais été appliquée. L'actuel ministre de l'Environnement et du Développement durable, Abdou Karim Sall, a reconnu en 2019 l'inefficacité de cette loi, promettant un nouveau texte au périmètre élargi. C'est ainsi qu'une nouvelle loi relative à la prévention et à la réduction de l'incidence sur l'environnement des produits plastiques a été promulguée en avril 2020. Mais son application se fait attendre. « *Trois ministres sont passés et aucun d'eux n'a pu appliquer la loi sur le plastique. Les citoyens n'ont pas été largement sensibilisés et les industriels de la filière concernée n'ont pas été rigoureusement associés au processus pour trouver des solutions de remplacement. La douane était censée assurer le contrôle au niveau des frontières mais on se demande jusqu'à présent pourquoi les sachets entrent encore au Sénégal. Il faut amener les gens à s'approprier cette loi, s'ils n'en voient pas l'intérêt elle ne pourra pas être respectée* », affirme le journaliste Ibrahima Diedhiou, auteur d'une vidéo de sensibilisation réalisée avec le soutien de la Fondation Heinrich Böll. Il y rappelle qu'aucune politique de tri et de collecte n'a jusque-là pris en compte la protection de la santé et de l'environnement. Et ce malgré le Code de l'environnement de 2001 qui stipule que « *les déchets doivent être éliminés ou recyclés de manière écologiquement rationnelle* ». La gestion responsable des déchets est également inscrite dans le Plan Sénégal Émergent et fait l'objet du Programme national de la gestion des déchets. Le cadre législatif et stratégique est en place, pourtant l'insalubrité liée à l'amoncellement des déchets ne fait qu'empirer. « *Un tour dans la décharge de Mbeubeuss à Dakar suffit pour constater qu'il n'y a pas de tri et que toutes les ordures sont systématiquement incinérées, causant des conséquences sur la santé des habitants* », souligne Ibrahima Diedhiou. Les fumées toxiques qui émanent de cette décharge – l'une des plus grandes au monde –, ainsi que la putréfaction des déchets polluent l'air et affectent la santé des populations riveraines. Interviewé par Ibrahima Diedhiou, le Dr Saliou Thiam affirme que les infections respiratoires représentent 19% des motifs de consultation dans les centres de soins à proximité de Mbeubeuss. Côté littoral, des bancs de poissons morts étouffés par les particules de plastique sont fréquemment retrouvés au milieu des déchets dans la baie de Hann, autrefois considérée comme l'une des plus belles au monde mais aujourd'hui la plus polluée du Sénégal.

Aujourd'hui, l'espoir pourrait venir d'un crédit de 125 millions de dollars accordé par la Banque mondiale pour accompagner la politique de gestion des déchets au Sénégal. Ce Projet pour la promotion de la gestion intégrée et de l'économie des déchets solides au Sénégal (PROMOGED), estimé à 295 millions de dollars, est également financé par l'Agence française de développement (AFD) et l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement (AECID), ainsi que le gouvernement sénégalais et le secteur privé. En attendant d'en mesurer les effets, le gérant du Copacabana continue d'agir à son échelle : « *Tout le monde attend quelque chose de l'État, mais l'État c'est nous. Quand on commence à nettoyer, le voisin d'en face met la main à la pâte et ça crée une synergie, peut-être demain une association. Les gens devraient arrêter de se demander "qu'est-ce que l'État peut faire pour nous ?" et feraient mieux de se dire "qu'est-ce qu'on peut faire pour nous-mêmes ? "* », assène Babacar Thiaw. Mais le chemin pour faire évoluer les mentalités est long et difficile dans un pays où « *les trois quarts de la population vivent au jour le jour : je ne peux pas demander à un parent qui galère pour nourrir sa famille de venir faire du nettoyage de plage bénévole* », souligne le jeune entrepreneur, qui avoue : « *L'un de mes principaux challenges, c'est de convaincre les membres de mon équipe de suivre une vision qui n'est pas forcément la leur au départ. Je dois constamment être derrière eux* ». Loin de se décourager, Babacar Thiaw espère au contraire convertir les autres restaurants du Yoff à une démarche plus écolo. Pour l'heure, il ambitionne d'installer des poubelles tout le long de la plage avec un service de ramassage régulier et efficace. Une expérience pilote qui pourrait inspirer d'autres localités. À 35 ans aujourd'hui, Babacar Thiaw a compris que pour agir collectivement, il faut commencer par soi : « *La seule chose que l'on peut faire, c'est montrer l'exemple* ».

© Khalifa Ndiaye

La majorité des déchets qui polluent les rues et les plages sénégalaises sont en plastique.

RESPECTER LA TERRE

© Freepick

L'agroécologie consiste à laisser la nature faire son travail. Ici, c'est l'homme qui se met au service de la terre, et non l'inverse. Il observe et reproduit ses cycles, ses synergies. Par exemple en associant des plantes connues pour se protéger entre elles, en fertilisant avec des méthodes naturelles, en protégeant les sols de l'érosion via le reboisement des terrains… En plus de protéger l'environnement et la santé de ceux qui en vivent, l'agroécologie a un impact social et économique sur les petits cultivateurs du continent africain. En redonnant de la fertilité aux sols épuisés, elle limite l'exode rural, favorise l'émancipation des femmes et permet de penser de nouveaux modèles économiques.

SEMENCES ANCIENNES, NOUVEAUX ESPOIRS

Agroécologistes avant l'heure, les peuples jbala des montagnes du Rif ont toujours cultivé la terre en respectant les lois de la nature. Mais les savoir-faire se sont perdus, et la politique officielle encourageant l'usage de produits chimiques a fini par avoir raison de cette tradition. Depuis 2006, la coopérative Ariaf Kissane fait renaître cet héritage et redonne de l'autonomie aux cultivateurs qui réinventent un modèle économique durable.

#agroécologie #coopérative #semences anciennes #Maroc #Rif

Souhad Azennoud (à dr.) est revenue sur la terre de ses ancêtres où elle a initié la coopérative Ariaf Kissane avec les cultivateurs du village.

© Soufyane Fares

« *Regardez la richesse de la terre !* », s'extasie Souhad Azennoud en arpentant son domaine perché sur une colline du Rif, à mi-chemin entre Fès et Chefchaouen. « *Ces terrains ne sont pas labourés. On peut y planter tout ce qu'on veut, ça réussira* », assure cette biologiste de formation qui a tout plaqué pour marcher dans les pas de ses ancêtres *jbala*. La polyculture, gage de fertilité pour la terre, est naturelle dans ce coin de montagne où l'on pratique une agriculture de subsistance. Au milieu des vergers d'agrumes, oliviers, caroubiers et autres grenadiers, les plantes médicinales sauvages côtoient des cultures de légumineuses et de céréales, sans oublier le potager familial qui fournit les légumes. Quand elle décide à 40 ans de quitter son job de cadre dans une multinationale agroalimentaire, Souhad Azennoud repense aux étés de sa jeunesse dans la ferme familiale de Kissane. C'est là qu'elle décide de lancer son projet d'apiculture. « *Ma passion pour les abeilles est mon premier moteur. C'est comme ça que tout a commencé : je ne peux pas empêcher l'abeille d'aller butiner chez le voisin, donc les terrains autour doivent être bio* ». Très vite, les cultivateurs du village la sollicitent pour les aider à se constituer en coopérative. Elle les convainc de se concentrer sur la production d'huile d'olive et de miel bio. Des produits peu périssables, et donc adaptés à cette région enclavée où le transport des marchandises est difficile à organiser. Tandis que la coopérative Ariaf Kissane voit le jour en 2006, Souhad Azennoud tente diverses expérimentations au niveau de sa ferme, à partir des graines préservées au sein de la famille à travers les siècles. Idéalement adaptées à leur environnement, les semences anciennes ont une richesse génétique qui les rend très résistantes au changement climatique et aux maladies. L'intérêt est aussi économique par rapport aux semences standard qui produisent des plantes sans graines, et qu'il faut donc racheter chaque année. « *Pour convaincre les agriculteurs de se mettre au bio, ils doivent dépenser le minimum d'argent* », a vite compris Souhad Azennoud.

Quand Terre et Humanisme lance en 2013 le programme « Femmes semencières » avec l'Onu femmes, Kissane fait partie des quatre sites pilotes sélectionnés pour contribuer à la sauvegarde des semences locales. Souhad Azennoud pense aussitôt au petit épeautre, cet ancêtre du blé qui a disparu de la région depuis 25 ans car trop difficile à décortiquer. Elle parvient à obtenir une décortiqueuse mécanique et distribue ses semences aux femmes de la région. Trois ans plus tard, la coopérative Ariaf Kissane a pu commencer à mettre en sachet ses grains d'épeautre bio pour rejoindre divers points de vente du pays. Une réussite qui ne doit pas occulter les écueils restant à contourner. L'activité de la coopérative pourrait être menacée par la législation qui ne joue pas en sa faveur : « *Nous n'avons pas les moyens d'inscrire les semences anciennes dans le catalogue officiel,* explique Souhad Azennoud. *Si un industriel décidait d'inscrire lui-même ces semences, cela nous obligerait à payer des royalties pour les utiliser* ». L'autre écueil, c'est de convaincre les agriculteurs habitués aux meilleurs rendements des semences hybrides. Rachida a mis trois ans à se décider avant de s'émerveiller : « *Ma première récolte a été meilleure que ceux qui plantent du blé normal ! Avec le petit épeautre, je n'ai pas eu besoin d'engrais, pas de mauvaises herbes… Du coup tout le monde m'a demandé des graines !* ». Il faut dire que cette année-là, les fortes pluies avaient infesté les terrains conventionnels de mauvaises herbes. Car si les semences hybrides assurent de plus gros volumes, elles résistent moins bien aux intempéries.

LES BONNES PRATIQUES DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE

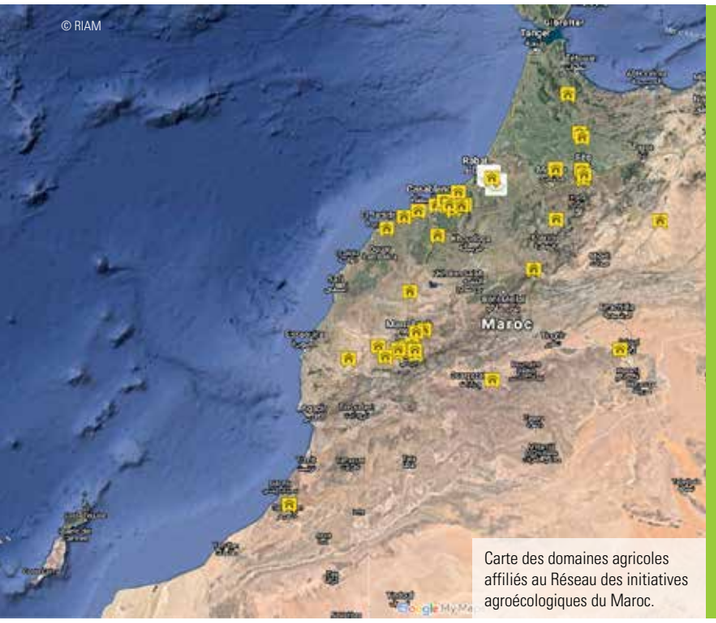

Carte des domaines agricoles affiliés au Réseau des initiatives agroécologiques du Maroc.

L'agroécologie en réseau

Le Réseau des initiatives agroécologiques au Maroc (RIAM) est une plateforme d'information et d'échange. Elle permet aux acteurs engagés dans cette voie de mutualiser leurs pratiques et de bénéficier de formations. Formé en 2013, le RIAM existe sous forme d'association depuis 2015. Le Réseau a organisé plusieurs Forums régionaux d'agriculture durable, couronnés en 2018 par les premières Assises nationales pour la transition agroécologique. Un système participatif de garantie a également vu le jour avec le label «Agroécologie Maroc». Cette certification, qui repose sur un cahier des charges et une charte rédigés lors d'ateliers collectifs, permet au consommateur d'identifier les produits issus de l'agriculture écologique.

«*L'agroécologie est vraiment la seule réponse au changement climatique*», plaide Souhad Azennoud qui a vu au fil du temps les pluies se raréfier. Et quand elles tombent, elles sont si fortes qu'elles entraînent les sols, provoquant à terme l'exode de leurs propriétaires qui ne parviennent plus à les exploiter. Pour y remédier, des tranchées ont été creusées au sommet des collines, permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer pour alimenter les sources souterraines, qui depuis ne tarissent plus. Pour lutter contre l'érosion, 100 à 200 arbres sont plantés chaque année. «*L'arbre est la seule solution pour retenir ces terrains*, assène Souhad Azennoud en admirant de magnifiques racines sur un terrain escarpé. *Regardez ce que la nature est capable de faire, c'est elle qui travaille les sols*». Et pour achever de rendre leur fertilité à ces sols argileux, riches mais très compacts, Souhad Azennoud a initié les agriculteurs à la technique du compost. «*Les gens étaient habitués à fertiliser avec du fumier, mais il n'est pas équilibré car il contient 100% d'azote. Il peut même créer des maladies et favoriser des plantes indésirables, même si pour moi il n'y a pas de plante indésirable !*». En imprégnant la terre, le compost l'allège et facilite la diffusion des minéraux vers la plante. Sans compter le travail des lombrics que Souhad élève soigneusement et parsème partout dans sa ferme. Laisser faire la nature est ici le seul mot d'ordre : «*Il existe plein de recettes naturelles pour traiter les plantes, mais je peux vous assurer qu'on ne les utilise pas tellement c'est équilibré maintenant. Et quand on voit un petit insecte, on se dit qu'il faut bien qu'il se nourrisse lui aussi !*».

Aujourd'hui, la coopérative Ariaf Kissane regroupe une vingtaine de membres. Agissant comme une plate-forme de commercialisation, elle bénéficie de la certification bio depuis 2013 et ONSSA depuis 2016. Outre l'huile d'olive des débuts, elle distribue diverses légumineuses et céréales, ainsi que des aromates comme l'origan. Au niveau de la commune, une trentaine de familles se sont converties à l'agroécologie et la moitié des terrains sont cultivés de façon bio. Ces dernières années, trois autres coopératives ont vu le jour à Kissane, dont Al Amraie Al Jabalia, une coopérative de jeunes apiculteurs initiée sur les conseils de Souhad Azennoud. Cinq ans plus tôt, son fondateur était venu la solliciter pour trouver un travail en ville, mais elle l'en avait dissuadé : pourquoi aller gagner un petit salaire et payer un gros loyer alors qu'il peut faire des merveilles ici ? Comme il n'a pas de terrain, Souhad Azennoud lui suggère d'utiliser celui de son père pour y mettre des ruches. «*Maintenant il y a un dynamisme extraordinaire autour de l'apiculture grâce à cette coopérative qui a eu l'idée de commercialiser le matériel nécessaire, alors qu'avant il fallait aller jusqu'à Taounate ou Kénitra. Les gens ont tous investi dans une ou plusieurs ruches et dès la première année ils ont vendu du miel*», se réjouit Souhad Azennoud. Car qui dit apiculture dit sauvegarde de la nature : «*Quand les agriculteurs ont des abeilles, ils commencent à se dire qu'il ne faut pas traiter leurs champs avec des produits chimiques*».

Sensibiliser les agriculteurs à l'agroécologie, garantir de meilleurs revenus, ralentir l'exode rural… si Souhad Azennoud est fière du chemin parcouru, elle mesure ce qu'il reste à accomplir. Notamment faire plus d'efforts sur la fertilisation naturelle pour améliorer les rendements et développer davantage le volet économique. «*L'agriculture bio reste limitée tant qu'une tomate bio revient plus cher au consommateur qu'une tomate du secteur conventionnel qui est subventionné par l'État*», reconnaît Souhad Azennoud, qui a trouvé la parade en ouvrant un gîte gastronomique au cœur de sa ferme. L'idée est d'attirer les touristes à Kissane avec la promesse d'y déguster d'excellents produits du terroir : «*Même si l'agriculture bio n'est pas rentable, j'encourage les jeunes à la maintenir car c'est la base d'un tourisme écoresponsable qui pourrait financer notre activité*».

Quand Souhad a quitté son confortable train de vie casablancais il y a 15 ans pour faire du miel, tout son entourage avait défilé devant elle pour l'en dissuader. «*À l'époque tout le monde m'a prise pour une folle, mais avec le confinement dû au Covid-19, aujourd'hui tout le monde me donne raison*». Elle qui n'a plus besoin d'acheter ses semences en a distribué à tous ceux qui se sont heurtés à la fermeture des magasins. «*Cela remet les pendules à l'heure,* affirme Souhad. *Ce n'est pas l'argent qui compte. Nous avons déjà tout ce qu'il faut : produire ses aliments, c'est un plaisir total*».

Femmes et agroécologie

L'expérience de la coopérative Ariaf Kissane est racontée dans le court-métrage *Retour à la terre*, réalisé par la Fondation Heinrich Böll dans le cadre du programme «transformAfrica». Avec trois autres films montrant des projets en Tunisie, au Sénégal et au Nigeria, il fait partie d'une série documentaire sur les femmes africaines et leur émancipation via l'agroécologie.
À voir sur : https://ma.boell.org/fr/2018/11/29/femmes-et-agro-ecologie-en-afrique

La coopérative Ariaf Kissane commercialise ses grains d'épeautre bio qui sont distribués dans divers points de vente du pays.

FÉDÉRATIONS PAYSANNES : PLUS FORTS ENSEMBLE

Productrices du village de Yadé dans la commune de Keur Moussa, dans la région des Niayes.

© Felix Vigne

Au Sénégal, l'ONG Enda Pronat accompagne depuis les années 1980 des communautés d'agriculteurs à se convertir à l'agroécologie. Son programme de recherche-action repose sur la structuration en fédérations paysannes pour une gestion participative et durable des ressources naturelles. Elle mène en parallèle un plaidoyer national pour engager l'État sur une transition agroécologique à grande échelle.

#agroécologie #approche participative #plaidoyer national #Sénégal

LES BONNES PRATIQUES DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE

Si l'État sénégalais promet aujourd'hui de subventionner les biofertilisants, Enda Pronat n'y est pas pour rien. Cette mesure fait partie de son plaidoyer depuis sa création en 1982. Cette année-là, Paul Germain et Abou Thiam, deux chercheurs respectivement canadien et sénégalais, donnent l'alerte en publiant une étude sur « Les pesticides : une menace pour le Sénégal ». Ce texte alarmant constitue l'acte de naissance d'Enda Pronat, qui constitue la filière agriculture de l'ONG internationale Enda (Environnement-Développement-Action) créée en 1972. Sa démarche de sensibilisation auprès des chercheurs et des agriculteurs va vite se transformer en programme de recherche-action pour soutenir les paysans en quête d'une alternative aux pesticides qui ravagent leur santé et leurs terres. Presque 40 ans plus tard, l'État sénégalais continue d'encourager l'utilisation d'intrants chimiques – les seuls à être subventionnés –, mais il y a quand même eu des avancées. « *Notre plaidoyer avait permis d'obtenir une subvention sur les biofertilisants entre 2009 et 2011. Sur 190 francs le kilo, l'État contribuait à hauteur de 70 francs. Mais cela s'est interrompu à cause des remaniements ministériels et du changement de président, nous avons dû reprendre à zéro. Aujourd'hui, le ministère de l'Agriculture émet à nouveau des signaux favorables, on pense que les engrais biologiques seront subventionnés pour la prochaine campagne agricole* », espère Laure Diallo, chargée de mission chez Enda Pronat.

Quand elle commence à intervenir auprès des communautés paysannes en 1986, Enda Pronat se concentre sur les quatre régions les plus touchées par l'utilisation d'intrants chimiques : les Niayes, la moyenne vallée du fleuve Sénégal, l'Oriental et le bassin arachidier. « *Ce sont les femmes qui ont porté les premières expérimentations, parce qu'elles étaient plus sensibles à la santé de leur famille et de leurs enfants. Elles avaient aussi moins de risques économiques à prendre car elles cultivaient de plus petites parcelles. Au Sénégal, l'homme est censé ramener l'argent et la nourriture à la maison, donc expérimenter autre chose représente plus de risques économiques pour lui* », explique Laure Diallo. Mais les femmes se sont vite heurtées à un problème d'accès au foncier : « *Elles réussissaient à se faire prêter des terres par les hommes, elles apportaient du fumier, fertilisaient pendant 2 ou 3 ans, mais quand les terres redevenaient fertiles, les hommes les récupéraient* », raconte Laure Diallo. Le problème de l'accès à l'eau se pose aussi avec acuité pour les femmes qui n'ont pas toujours les moyens d'investir dans un puits ou un système de pompage. « *Rapidement, on s'est rendu compte que l'agroécologie ne posait pas que des problèmes techniques mais aussi organisationnels* », résume Laure Diallo. Pour y remédier, Enda Pronat encourage les communautés qu'elle accompagne à se structurer en fédérations

Les ravages de la Révolution verte

Pendant les années 1960, la plupart des pays du Sud s'engagent dans la « Révolution verte ». Financée par la Banque mondiale, la FAO (Fondation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et les États participants, cette politique agricole moderne vise à sécuriser l'alimentation de la population mondiale grandissante et diminuer la pauvreté. L'ambition est noble, mais les agriculteurs vont en payer le prix fort.

Basée sur les dernières découvertes scientifiques, cette « révolution » menée au forceps repose sur l'emploi de semences hybrides et la diffusion massive – parfois gratuitement – de pesticides et fertilisants chimiques. « *Au Sénégal, ces produits ont été introduits avec la culture de l'arachide et du coton, mais sans aucune mesure d'accompagnement. Les producteurs, en majorité analphabètes, ne pouvaient pas lire le mode d'emploi. Ils les ont utilisés sans masque ni gants, ce qui a provoqué dès le début beaucoup de cas d'intoxications. Parfois, ces produits sont reconditionnés dans d'autres bidons, sans aucune consigne ni traçabilité. Il y a même tout un trafic : les pesticides distribués gratuitement sont reconditionnés et revendus à des agriculteurs qui ne savent même pas à quel type de culture ces produits sont destinés* », affirme Laure Diallo, chargée de mission chez Enda Pronat. Il y a 10 ans, l'ONG dakaroise et la FAO ont analysé des échantillons d'eau du fleuve Sénégal, dans lesquels sont apparus des résidus de dizaines de produits pourtant interdits par la communauté internationale. À ce jour, les intrants chimiques sont toujours subventionnés par l'État sénégalais.

© Felix Vigne

paysannes. Une « approche village » qui invite les agriculteurs à questionner ensemble et en amont les problématiques liées aux semences, aux intrants organiques et à la commercialisation.

L'ONG a organisé de nombreuses formations sur les pratiques agroécologiques, le renforcement organisationnel, la production de semences ou encore le financement des agriculteurs à travers l'instauration de mutuelles, pour ne citer que cela. « *Après quelques années d'expérimentation, les agriculteurs parvenaient à maîtriser les techniques mais pas à valoriser leurs produits sur le marché* », relate Laure Diallo. Difficile en effet de rivaliser avec les produits issus de l'agriculture conventionnelle, dont le rendement est meilleur et plus rapide, ce qui leur permet d'arriver en premier sur les marchés au moment où la demande est forte et les prix sont au plus haut. Quand les légumes agroécologiques débarquent sur les étals une à deux semaines plus tard, la demande a déjà faibli, et les prix avec. Ce décalage est accentué par les problèmes de trésorerie : les petits paysans sont obligés de vendre une première récolte pour avoir les moyens de lancer une seconde production, là où les grandes exploitations peuvent davantage spéculer. D'où l'importance de s'organiser en association pour mieux gérer la commercialisation. Se regrouper permet aussi de peser plus efficacement auprès des décideurs pour sécuriser l'accès aux semences, aux terres et à l'eau. L'autre intérêt, c'est que ces fédérations paysannes mixtes facilitent la communication entre hommes et femmes, estompant les problèmes d'inégalité liés au genre.

Depuis 1986, Enda Pronat a accompagné 5 associations, avec l'objectif de favoriser à terme leur autonomie. La première à manifester l'envie de prendre son envol était la Fédération des agro-pasteurs de Diender et Woobin dans les Niayes, en 2010. L'ONG a donc pris du recul tout en maintenant un accompagnement financier. « *Le principal obstacle que nous n'avons pas encore réussi à dépasser, c'est l'autonomisation financière,* admet Laure Diallo. *La vente des produits est le principal moyen de générer des fonds, mais les légumes bio, comme ils sont plus chers que la moyenne, ne s'écoulent que sur des marchés de niche et les petites quantités récoltées ne permettent pas encore une économie d'échelle* ». Ceux qui parviennent à tirer leur épingle du jeu, ce sont les maraîchers, même auprès des commerçants conventionnels : « *Nous avons produit des oignons agroécologiques qui se conservent 12 mois sur 12, quand ceux de l'agriculture conventionnelle pourrissent au bout de 10 jours. Les oignons, les tomates et les pommes de terre sont les trois produits phares dont les commerçants apprécient la qualité et la durée de conservation, ils peuvent les stocker sans risque de gaspillage* », assure Laure Diallo. Cette robustesse des produits agroécologiques, c'est aussi ce qui convainc les producteurs de persister dans cette voie, en plus des bienfaits visibles sur leur santé et leurs terres. « *Les semences écologiques sont plus résistantes, on a pu le constater sur les grandes cultures, surtout sur le mil, dans les exploitations qui cultivent sous pluie et qui ont mis l'accent sur la fertilisation organique. Au moment des sécheresses, le mil a beaucoup moins souffert chez eux, c'était très visible* », témoigne Laure Diallo. Sans compter les économies que cela représente de fertiliser sans les intrants chimiques qui grevaient autrefois les coûts de production. Néanmoins, cela suppose d'assumer une baisse de rendement pendant les 2 ou 3 ans de transition. « *Seule une minorité de producteurs parviennent à supporter ce coût, c'est pour cela que les subventions de l'Etat sont importantes* », souligne Laure Diallo.

Une action en réseau

Enda Pronat partage ses expériences avec les autres acteurs de la région. Elle est membre de plusieurs réseaux ouest-africains comme la Coalition pour la protection du patrimoine génétique (COPAGEN), la Convergence globale des luttes pour la terre et l'eau, ainsi que l'Alliance pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO). Enda Pronat est également impliquée dans le projet Avaclim pour valoriser l'agroécologie en terre aride, porté dans 7 pays par le CARI, une ONG internationale qui lutte depuis 20 ans contre la désertification. De même, on retrouve Enda Pronat au sein du projet européen DeSIRA FAIR qui repose sur l'intensification de l'agroécologie pour améliorer la résilience des agriculteurs du Sahel.

Au Sénégal, où l'on a coutume de dire que 70% de la population vit de près ou de loin de l'agriculture, la transition agroécologique est un vaste chantier qui figure dans les objectifs du Plan Sénégal Émergent (PSE). Un signal encourageant pour Enda Pronat qui plaide depuis presque 40 ans pour une alimentation saine et durable, jusqu'à parvenir à établir un véritable dialogue politique, seule ou au sein de coalitions nationales réunissant d'autres acteurs de la société civile. C'est ainsi que des Journées agroécologiques ont pu voir le jour, co-organisées depuis 2016 avec le ministère de l'Agriculture. Enda Pronat a également initié la mise en place de la Dynamique pour une transition agroécologique au Sénégal (DyTAES), qui regroupe une cinquantaine d'acteurs : associations d'agriculteurs, de consommateurs, organisations scientifiques, élus... Ensemble, ils ont élaboré, sur la base de consultations dans tout le pays, un rapport destiné à accompagner la transition agroécologique qui a été remis au chef de l'État en janvier 2020. « *Notre objectif pour les prochains mois est de réussir à mettre en place une instance permanente de dialogue pour traduire le Plan Sénégal Émergent en programme d'action concrètes* », annonce Laure Diallo. Car le plus gros défi de la transition agroécologique, outre la sensibilisation des consommateurs, l'accaparement des terres par les investisseurs étrangers et la sécheresse due au réchauffement climatique, c'est d'engager et coordonner l'ensemble des acteurs concernés. Mais Laure Diallo est confiante : « *Malgré les difficultés avec les lobbys agro-industriels, la chance que nous avons par rapport aux autres pays de la région, c'est cette unité nationale que nous avons réussi à mettre en place avec une telle diversité d'acteurs. C'est clairement un avantage* ».

Productrices du village de Yadé dans la commune de Keur Moussa, dans la région des Niayes.

© Felix Vigne

PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

© Ollivier Girard/CIFOR

On entend par ressources naturelles toutes les ressources que la nature fournit à l'activité humaine : l'eau, l'air, les sols, les matières premières ainsi que la vie animale et végétale. Pour les préserver dans le cadre d'un usage raisonné et durable, il y a fort à apprendre des techniques que nos aïeux ont forgées au fil des siècles dans un rapport équilibré à l'environnement. Le principe de justice naturelle, qui consacre le droit de chacun à bénéficier d'une procédure équitable, en particulier dans les interactions avec l'Etat, est également un levier de protection des ressources et de ceux qui en dépendent, comme les peuples autochtones d'Afrique que l'activité économique déloge de leurs terres ancestrales.

S'INSPIRER DU PASSÉ POUR MIEUX GÉRER LES RESSOURCES EN EAU

Dans un pays agricole comme le Maroc, la gestion de l'eau conditionne l'emploi et la sécurité alimentaire. Or les ressources en eau par habitant ont baissé de plus de 70% depuis les années 1960, sous l'effet de l'accroissement de la population et de l'urbanisation. Pour maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande, l'une des solutions consiste à impliquer les citoyens, à l'instar du village de Tabesbaste qui s'est constitué en association pour gérer collectivement ses ressources en eau.

#gestion de l'eau #gestion participative #Maroc #oasis #Tabesbaste

Pourquoi réinventer de nouveaux modèles quand les anciens ont fait leurs preuves ? Les populations des abords du Sahara se sont toujours adaptées à la sécheresse. Au fil des siècles, les habitants des oasis ont développé un précieux savoir-faire pour gérer avec sobriété les ressources en eau. Un héritage ancestral qui se perpétue dans le village de Tabesbaste, situé à 15 km de Tinghir dans la région du Drâa Tafilalet. Depuis 1985, cette communauté de près de 300 familles s'est organisée au sein de l'Association Tabesbaste pour le développement et la solidarité, dont le fonctionnement est directement inspiré de la *jamaâ* (assemblée traditionnelle). « *Chacune des quatre fractions de la tribu a proposé trois personnes pour la représenter au sein du bureau de l'association, par un processus démocratique et participatif respectant les coutumes ancestrales. Aujourd'hui, toutes les décisions priorisent l'intérêt général de la communauté et bannissent le favoritisme et l'individualisme sous toutes ses formes* », explique Ali Bounsir, le président de l'association. Cette dernière gère les espaces collectifs du village (sources d'eau, terrains agricoles…) selon les préceptes du droit coutumier *alorf* qui prévaut depuis plus de 500 ans. Concernant l'irrigation, un « droit d'eau » régit la distribution au sein de la tribu : chaque famille bénéficie d'un volume d'eau proportionnel aux efforts qu'elle a fournis pour creuser la *khettara*, ce canal souterrain qui achemine l'eau des nappes phréatiques jusqu'à l'oasis. Ce droit d'eau se transmet de génération en génération et, pour éviter les erreurs qui pourraient être source de conflit, le volume d'eau est calculé en temps : les familles irriguent chacune leur tour, à une heure fixe et pendant une durée déterminée. S'il y a conflit, il est traité localement – et donc rapidement – par un « tribunal » composé de « Moaayanine » qui représentent chaque fraction de la tribu. Mais les recours sont rares. Quant à l'eau potable, l'association a procédé à un partage équitable en attribuant à chaque famille un volume de 3 mètres cube par mois. Ce système de gouvernance marche si bien que les villageois ont refusé la proposition de l'Office national de l'eau potable de prendre en charge la gestion de l'eau à Tabesbaste.

Réseau de khettaras entre Errachidia et Rissani dans la région du Drâa Tafilalet.

© Sabrina Belhouari

Si les méthodes ancestrales ont fait leurs preuves, les temps modernes ont aussi apporté leur lot de nouveaux problèmes à résoudre. Pendant plusieurs années, l'association a cherché une réponse à la dégradation de l'eau de l'oasis, polluée par les lessives chimiques et l'eau de javel utilisées dans le lavoir traditionnel. Ce lavoir étant situé sur la *seguia* (canal d'irrigation à ciel ouvert) du village, l'eau de lavage des vêtements s'écoulait directement dans les champs cultivés. La solution est venue avec l'implantation de laveries collectives dans 5 villages du Tafilalet, menée en collaboration avec l'ONG française L'Eau du désert, plusieurs associations locales ainsi que le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), l'INDH (Initiative nationale pour le développement humain), l'ORMVA (Office régional de mise en valeur agricole) et le Programme des Oasis du Tafilalet. La première des cinq laveries a été installée à Tabesbaste sur l'emplacement de l'ancien lavoir. Équipée de machines à laver récentes, elle utilise exclusivement de la lessive écologique. Les eaux de lavage sont acheminées vers des bassins de recyclage des eaux grises où elles sont traitées par phyto-épuration, à travers des couches de graviers plantés de végétaux qui assurent une filtration naturelle. L'eau ainsi purifiée est ensuite évacuée dans l'oued. « *En seulement un an nous avons remarqué une dépollution progressive des eaux d'irrigation et des sols de l'oasis, mais aussi la diminution de la moitié du volume d'eau potable consommé dans le village, qui était utilisé pour le lavage des vêtements à la maison. Après la réussite de ce projet, nous réfléchissons à des solutions pour améliorer l'assainissement liquide de notre village* », annonce Ali Bounsir. De telles laveries ont aussi l'avantage d'affranchir les femmes d'une importante corvée ménagère, ce qui leur permet de développer d'autres activités. Outre les deux emplois créés pour gérer la laverie, l'argent collecté (à raison de 10 DH pour un lavage de 10 kg de linge) alimente un fonds « vert » qui finance des projets pour les femmes du village.

Cette gestion raisonnée de l'eau est plus que jamais nécessaire dans la région du Tafilalet où les périodes de sécheresses ne font que s'allonger. Et quand les pluies surviennent, elles tombent hors saison, ce qui affecte les cultures qui ne sont pas encore parvenues à maturité et compromet les récoltes. C'est tout aussi vrai dans le reste du pays qui est régulièrement en état de « stress hydrique », c'est-à-dire quand les besoins en eau sont supérieurs à la quantité disponible. L'apport des eaux de surface (pluies, réservoirs, barrages, cours d'eau, lacs, océans…) est insuffisant et l'envasement des barrages réduit leur capacité de stockage. Les sols s'érodent plus vite sous l'effet du déboisement et des pluies torrentielles, assurant moins bien la retenue des eaux et donc l'alimentation des nappes souterraines. Outre les conséquences des variations climatiques, l'impact de l'activité humaine est autrement plus grave. L'eau est consommée en quantité excessive et

Assainir l'eau, l'autre défi

En plus de garantir l'accès à l'eau, l'autre grand défi pour le Maroc réside dans l'assainissement des eaux usées. Selon le dernier recensement général, une moyenne de 58% de la population est raccordée à un réseau public d'évacuation des eaux usées. Mais ce service est assuré de façon très inégale selon les zones. 88,5% des ménages urbains sont raccordés, contre 2,8% en milieu rural. Et seule la moitié de la population rurale est équipée de fosses septiques. Il y a 15 ans, à l'époque où le Programme national d'assainissement liquide (PNAL) a été lancé, moins de 8% des eaux usées étaient traitées. L'objectif du PNAL était de porter ce taux à 60 % en 2020 et de raccorder 80% de la population urbaine au réseau d'assainissement. Mission accomplie, mais le milieu rural accuse encore un gros retard.

Une laverie moderne a remplacé l'ancien lavoir pour remédier à la pollution de l'eau par les détergents.

© Sabrina Belhouari

les nappes souterraines sont abusément ponctionnées, notamment à l'aide de pompes à moteur qui échappent à tout contrôle. Sans compter l'usage des intrants agricoles chimiques, le stockage des déchets et l'évacuation des eaux usées qui détériorent la qualité de l'eau. Rares sont les communes disposant de décharges contrôlées empêchant la pollution des sols et des nappes phréatiques par le lixiviat (le liquide qui s'écoule des déchets entassés), et plus rares encore sont celles qui possèdent un réseau d'assainissement liquide qui assurerait la collecte, le traitement d'épuration et l'évacuation des eaux usées (lire p. 17).

Si le Maroc a presque réussi à assurer l'accès de tous à l'eau potable (94% de la population urbaine est raccordée au réseau d'eau potable et plus de 90% en milieu rural, contre 14% en 1990), le plus gros défi reste l'irrigation. Captant les trois quarts des ressources en eau du pays, l'agriculture représente 4 millions d'emplois et contribue à 14% du PIB national. Un taux qui, malgré les cycles de sécheresse, a doublé depuis les années 60. L'enjeu est donc économique mais aussi social, particulièrement en milieu rural : « *Tous nos jeunes, filles et garçons, rêvent de partir en Europe pour un avenir meilleur. S'impliquer dans la préservation de l'eau et de l'oasis est le cadet de leurs soucis. C'est une réalité qui nous décourage à chaque fois qu'on veut proposer des projets de développement pour la population et le village* », se désole le président de l'Association Tabesbaste. Pour satisfaire la demande croissante en eau, la première réponse de l'État a été d'édifier de grands barrages dans tout le pays, actuellement au nombre de 145. Initiée au lendemain de l'Indépendance, cette ambitieuse politique continue de faire partie de la Stratégie nationale de l'eau (SNE) déployée sur la période 2010-2030. Cette stratégie a amorcé une seconde phase axée sur l'économie et la valorisation de l'eau, à travers notamment le Programme national d'économie d'eau en irrigation (PNEEI). Dans le sillage du Plan Maroc Vert (2008) qui mise sur des techniques d'irrigation économes, l'un des axes prioritaires du PNEEI est de convertir massivement les exploitations agricoles à la technique du goutte à goutte, c'est-à-dire un arrosage à faible dose et proche des racines. À l'heure actuelle, plus d'un tiers des terres irriguées fonctionnent au goutte-à-goutte. La Stratégie nationale de l'eau prévoit aussi la diversification des ressources, comme le dessalement de l'eau de mer qui bénéficie d'un cadre juridique depuis la loi 36-15 sur l'eau. Promulguée en août 2016, elle « *fixe les règles d'une gestion intégrée, décentralisée et participative des ressources en eau pour garantir le droit des citoyennes et citoyens à l'accès à l'eau et en vue d'une utilisation rationnelle et durable* », pose l'article premier. En 2014 déjà, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) publiait un rapport qui allait dans le même sens. Intitulé « La gouvernance par la gestion intégrée des ressources en eau du Maroc : levier fondamental de développement durable », il souligne la nécessité d'adopter une approche participative dans la gouvernance de l'eau : « *une approche où les choix des projets […] émanent des populations locales […] avec la présence effective des acteurs de la société civile et des usagers d'eau dans le processus de prise de décision* », précise le rapport. Ce ne sont pas les habitants de Tabesbaste qui diront le contraire.*

Un bassin de filtration a été installé à Tabesbaste pour purifier les eaux grises.

© Sabrina Belhouari

* Ce texte est une synthèse du reportage réalisé dans la région du Drâa Tafilalet par Sabrina Belhouari, « Secteur de l'eau au Maroc, pourquoi faut-il miser sur une gouvernance juste et durable ? », publié en 2019 par la Fondation Heinrich Böll.

Sources chiffres : ministère Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Programme national d'économie d'eau en irrigation et Recensement général de la population et de l'habitat de 2014 (Haut-Commissariat au Plan).

© Sabrina Belhouari

Réseau de khettaras entre Errachidia et Rissani dans la région du Drâa Tafilalet.

JUSTICE POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES

Spécialisée dans la défense des droits de l'homme et de l'environnement en Afrique, l'ONG internationale Natural Justice fournit aux citoyens les outils nécessaires pour se défendre face à leurs gouvernements. Au Kenya, son équipe de juristes aide les peuples autochtones à plaider contre les décisions menaçant leurs terres, leur culture ou leur environnement.

#justice environnementale #peuples autochtones #biodiversité #Kenya

Protéger les ressources, c'est aussi protéger les femmes et les hommes qui en vivent. Des peuples souvent minoritaires et marginalisés que l'ONG Natural Justice a choisi de soutenir depuis sa création en 2007. Cette année-là, deux avocats internationaux, Harry Jonas et Sanjay Kabir Bakivatte, fédèrent autour d'eux une équipe d'avocats et d'experts juridiques pour soutenir les communautés ancestrales, menacées principalement d'expropriation. Ils se donnent une mission : « *assurer l'interprétation du droit international au niveau local et le respect du droit coutumier aux niveaux national et international* ». Dès 2008, l'ONG met au point le concept de « protocole communautaire », un outil conçu pour soutenir les modes de vie ancestraux par essence respectueux de la biodiversité (cf. encadré). Basée au Cap, en Afrique du Sud, Natural Justice développe aujourd'hui plusieurs programmes sur le continent. Au Kenya, où l'ONG s'est installée en 2014 avec le soutien financier de la Fondation Heinrich Böll, les peuples autochtones subissent une grande précarité foncière. La plupart sont des chasseurs-cueilleurs (peuples Ogiek, Sengwer, Yiaku...) et des pasteurs (Maasaï, Samburu, Turkana, Somali…) qui vivent sur des terres uniquement régies par le droit coutumier. Selon les données du ministère des Terres, un million de parcelles sont actuellement en attente d'un titre foncier. Certes, la Constitution et la loi foncière communautaire de 2016 interdisent de disposer des terres communautaires non enregistrées, mais cela n'empêche pas les expropriations pour des projets publics. Surtout, la définition de « terre communautaire » n'est pas assez clairement définie par la loi.

© Natural Justice

Natural Justice soutient les peuples autochtones dans leur mobilisation contre les projets publics qui spolient leurs terres.

« *En travaillant directement avec les communautés locales, les organisations communautaires partenaires et d'autres institutions, nous faisons pression pour la mise en œuvre des éléments de la justice environnementale garantis dans la Constitution du Kenya : l'accès des citoyens à l'information et à la justice, la participation aux processus décisionnels* », précise Gino Cocchiaro, directeur du programme « Extractions et Infrastructures » de Natural Justice au Kenya. Alors que l'agriculture se fait de plus en plus intensive et que l'exploitation minière ne cesse d'augmenter, ce programme vise à aider les communautés au niveau législatif, juridique et environnemental. Avec succès : « *Les institutions de réglementation environnementale kenyanes et l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA) ont émis des ordres d'arrêt pour un certain nombre de projets miniers et d'infrastructures,* affirme Gino Cocchiaro. *Nous avons également favorisé la révocation des licences de projets qui avaient été préalablement approuvés par des institutions publiques. La centrale à charbon de Lamu en est un bon exemple* ». Depuis 2014, Natural Justice travaille de concert avec Save Lamu, une coalition composée d'une quarantaine de membres d'organisations locales de la société civile pour apporter une aide juridique en lien avec les projets du port de Lamu (dont la région est classée au patrimoine de l'Unesco). Ce projet gouvernemental, qui prévoit de réaliser une dizaine de terminaux portuaires sur la côte nord du pays, doit permettre de désengorger le port de Mombasa. Il s'inscrit dans un projet plus général d'établir un couloir de transport routier, rail et pipeline reliant Lamu au Soudan du Sud et à l'Éthiopie. Suite à une pétition initiée par 10 habitants de Lamu et portée devant la Haute Cour de Nairobi pour dénoncer l'impact du projet en termes de déforestation et de perte de la biodiversité, le Tribunal national de l'environnement a reconnu, en avril 2019, le droit de la communauté à un environnement propre et sain et à la protection de sa diversité culturelle. Pour autant, ce projet perturbe durablement le secteur de la pêche artisanale qui fait vivre les trois quarts des habitants et suppose des déplacements importants de population. « *Nous nous assurons que les promoteurs de ces projets agissent en conformité avec les lois de la planification physique et la loi sur la coordination de la gestion de l'environnement* », explique Gino Cocchiaro, qui se réjouit : « *L'autorisation environnementale de la centrale à charbon de Lamu a été annulée par le Tribunal national de l'environnement (NEP) en raison de notre contribution au processus de litige* ».

En parallèle, Natural Justice a développé le Programme « Connaissances traditionnelles et partage des avantages », dans la lignée du Protocole de Nagoya qui porte sur l'accès aux ressources génétiques ainsi que le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. Adopté en 2010 et ratifié par une centaine de pays, ce traité pose un cadre juridique pour protéger la biodiversité et les connaissances traditionnelles qui y sont liées. Au Kenya, le Protocole de Nagoya concerne notamment la communauté des Endorois, qui rassemble 60 000 habitants et vit dans la région du lac Bogoria depuis trois siècles. Natural Justice œuvre à leurs côtés depuis 2016 pour valoriser les aires sacrées liées à leurs pratiques cultuelles et culturelles, et perpétuer leurs connaissances traditionnelles. Suivant son protocole communautaire, l'ONG mène un travail de sensibilisation auprès des Endorois pour les informer de leurs droits et faciliter à terme leurs revendications. Notamment à propos d'une bactérie découverte en 1984 qui produit un enzyme servant à délaver les jeans, dont l'exploitation ne bénéficie toujours pas à la communauté.

Les avocats et experts de Natural Justice sont conscients que les communautés qu'ils côtoient connaissent mal leurs droits fondamentaux. C'est pourquoi ils ont mis au point un programme d'autonomisation juridique : il consiste à créer un réseau de personnes légalement habilitées à résoudre les problèmes environnementaux causés par les grands projets. Le but est de renforcer les capacités locales et de réduire la dépendance à l'égard des avocats et des experts juridiques. Des échanges s'instaurent entre les peuples et les juristes qui les aident à prendre conscience de leur valeur culturelle, à définir leurs droits et obligations en matière de ressources naturelles. Dans le cas du projet de corridor Port de Lamu-Soudan du Sud-Éthiopie-Transport (LAPSSET) évoqué plus haut, « *nous avons adopté l'autonomisation juridique, en tant que méthodologie stratégique, pour soutenir les communautés touchées* », souligne Gino Cocchiaro.

Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire pour aider les populations menacées d'expulsion qui sont parfois victimes d'arrestations arbitraires ou de harcèlement numérique à travers les réseaux sociaux. « *L'application des lois sur l'environnement reste un défi. Les principales institutions gouvernementales ne réagissent pas ou ne voulent pas exécuter pleinement leurs mandats* », regrette Gino Cocchiaro. Pour autant, certaines décisions de justice font aujourd'hui jurisprudence, comme l'arrêt de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples concernant les autochtones Ogiek qui vivent dans le complexe forestier de Mau. Dans cette décision rendue en 2017, la Cour stipule que le gouvernement kenyan viole sept chapitres de la Charte et reconnaît la communauté Ogiek « *comme un peuple forestier autochtone qui joue un rôle important dans la conservation de la forêt et des ressources naturelles* », cite Gino Cocchiaro, qui ajoute que « *la décision de la Cour légitime le droit de la communauté à ses terres ancestrales et à son mode de vie traditionnel* ». Une victoire que Natural Justice peut mettre à son actif.

Protéger le patrimoine bioculturel

Inscrite au cœur de la démarche de Natural Justice, la notion de « protocole communautaire » a été définie dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique adoptée en 1992 à l'occasion du Sommet de la terre à Rio de Janeiro. Il s'agit d'aider les communautés à défendre leurs droits et leurs valeurs en prenant appui aussi bien sur le droit coutumier que sur les lois nationales et internationales. Les protocoles communautaires définissent ainsi les règles d'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles qui leur sont associées, de même que les règles relatives au partage des avantages. Le socle sur lequel repose cet arsenal est l'autonomisation juridique, par laquelle une communauté renforce sa capacité à appliquer et à faire appliquer les lois en vigueur, sans que les décisions prises ne nuisent à ses lois coutumières et à ses traditions séculaires.

© Natural Justice

L'ONG Natural Justice renforce l'autonomie juridique des peuples afin de réduire leur dépendance vis-à-vis des avocats et experts.

© Pixabay

ÉNERGIE : FAIRE MIEUX AVEC MOINS

Satisfaire les mêmes besoins tout en mobilisant moins de ressources, c'est le principe de l'efficacité énergétique. La chasse au gaspillage et la sobriété des habitudes de consommation sont au cœur de cette démarche qui repose sur le bon vouloir collectif. Au quotidien, cela passe par des éco-gestes simples : s'équiper d'appareils électroménagers peu énergivores, installer des ampoules à économie d'énergie, etc. Une bonne isolation thermique des bâtiments et une architecture faisant largement entrer la lumière contribuent aussi à réduire la facture. Considérée comme la 4e source d'énergie (après les énergies fossiles, les énergies renouvelables et le nucléaire), l'efficacité énergétique est considérée comme la meilleure réponse aux enjeux environnementaux actuels selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE). A fortiori dans les pays africains, dont le rythme de développement accroit les besoins en énergie et la dépendance aux hydrocarbures.

PLUS DE CONSCIENCE POUR MOINS DE DÉPENSES

Au Maroc, où la quasi-totalité de l'énergie consommée provient de sources fossiles polluantes et importées, l'efficacité énergétique a été érigée au rang de priorité nationale il y a dix ans. Au niveau local, le Centre info-énergie (CIE) de Chefchaouen mène une action pionnière pour outiller et sensibiliser les citoyens, mais aussi soutenir la politique environnementale de la commune.

#efficacité énergétique
#croissance durable
#développement local #Maroc
#Chefchaouen

Sensibiliser, informer, éduquer, telle est la devise du Centre info-énergie (CIE) de Chefchaouen. Une structure totalement inédite au Maroc, dont la mission est de « *contribuer à faire évoluer les mentalités pour être en phase avec les projets de développement durable de la commune* », résume son directeur, Ouail Tabiti. Car dans cette petite ville de 42 000 habitants adossée aux montagnes du Rif, l'écologie est déjà au cœur de la politique locale depuis un bon moment. Le virage a été amorcé en 2010, année où le conseil communal a pris une série d'engagements pour faire de Chefchaouen une ville écologique. Deux ans plus tard, elle figurait parmi les sites pilotes du programme teritorial Jiha Tinou (« ma région »), initié par l'Agence marocaine de l'efficacité énergétique (AMEE) pour accompagner les initiatives locales et renforcer les compétences des communes en matière d'efficacité énergétique. C'est dans ce cadre que le Centre info-énergie a ouvert ses portes en 2016. Soutenu par un financement de l'Union européenne, il a d'abord été géré par deux associations locales, avant d'être pérennisé en 2018 par la commune qui l'a intégré au sein de son service Environnement.

Dans ses locaux, qui abritent quantité de ressources pédagogiques, maquettes explicatives et autres échantillons de matériaux isolants, le CIE accueille les visiteurs en quête de renseignements. Il est également équipé d'instruments de mesure (wattmètre, thermomètres, sondes de température, caméras thermiques, etc.) qu'il peut prêter aux citoyens pour les aider à réaliser leur propre diagnostic chez eux. Le CIE les conseille en matière de confort thermique, acoustique et lumineux, leur explique comment réduire leur consommation d'électricité et d'eau, et

Séance de formation dans le Centre info-énergie de Chefchaouen.

© CIE Chefchaouen

les incite à se tourner vers l'énergie solaire. Idem lors des campagnes de sensibilisation qui sont menées à l'extérieur, que ce soit pendant les fêtes municipales, en porte-à-porte ou lors d'ateliers menés auprès des scolaires, qui représentent 75% du public visé par ces opérations. « *Chaque action fait l'objet d'une évaluation, ce qui nous permet de constater un taux de passage à l'acte d'environ 40% parmi les ménages ciblés* », souligne Ouail Tabiti qui ajoute que « *le CIE ne se cantonne pas à l'éducation, il intervient dans la stratégie de la commune en lui fournissant des outils d'aide à la décision et en proposant des actions environnementales* ». Le CIE pilote en effet le système d'information géographique de l'éclairage public qui permet de géo-référencer et analyser les points lumineux de la ville, afin de définir les performances visées et les investissements à prioriser. C'est ainsi que sur les 4000 points lumineux du réseau, un quart a été doté de lampes LED, provoquant une réduction de 45% de la facture d'électricité du quartier concerné. « *L'éclairage public est le plus gros consommateur après les transports, cela représente 10% du budget communal* », précise Ouail Tabiti. Autre outil, le tableau de bord de gestion énergétique est un logiciel qui intègre la consommation d'électricité, d'eau, de gasoil et de lubrifiants : ces données, une fois analysées, permettent de repérer d'éventuelles anomalies sur lesquelles intervenir. Dans la même veine, un plan de déplacement du personnel administratif a été établi et des vélos électriques ont été acquis. Des panneaux solaires ont été installés dans les divers bâtiments de la commune, comme la bibliothèque, et permettent de chauffer l'eau de la piscine municipale, désormais accessible à la baignade toute l'année. Si l'action du CIE est limitée par le manque de ressources humaines (le budget prévu par la Loi de Finances 2020 ne permet pas aux communes de recruter de nouveaux fonctionnaires), il peut néanmoins se targuer d'avoir sensibilisé à ce jour plus de 9000 personnes, soit près d'un quart de la population. Une réussite qui fait des émules puisque deux nouveaux centres info-énergie sont en train de voir le jour, à Oujda et à Tata.

Il faut dire que l'accroissement constant de la consommation d'énergie, lié au dynamisme des secteurs productifs et au meilleur accès des citoyens à l'électricité, pose une équation difficile à résoudre dans un pays qui dépend à 90% de l'importation d'énergies fossiles polluantes. Pour l'heure, les impératifs de productivité continuent de l'emporter sur l'efficacité énergétique, pourtant il y aurait fort à gagner : outre la protection de l'environnement, la réduction de la facture énergétique se traduit par une meilleure compétitivité dans l'industrie, l'agriculture et le transport, sans compter la création de nouveaux emplois. C'est pourquoi le Maroc, au moment de tracer les contours de son Programme national des actions prioritaires (PNAP) en 2008, avait fait le choix de miser sur l'efficacité énergétique. Cette dernière deviendra même une « priorité nationale » selon les termes de la stratégie énergétique adoptée en 2009. Les enjeux sont tels qu'une Stratégie nationale de l'efficacité énergétique (SNEE) sera spécifiquement définie (voir encadré), ainsi qu'une loi. Promulguée en 2011, la loi 47-09 « *a pour objet d'augmenter l'efficacité énergétique dans l'utilisation des sources d'énergie, éviter le gaspillage, atténuer le fardeau du coût de l'énergie sur l'économie nationale et contribuer au développement durable* », pose le préambule. Autre signal fort, une Agence de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ADEREE) a été créée en 2010, avant d'être rebaptisée Agence marocaine de l'efficacité énergétique (AMEE) en 2016.

Une stratégie spécifique

En 2017, le Maroc a défini sa Stratégie nationale de l'efficacité énergétique (SNEE). Elle revoit à la hausse mais à plus long terme les objectifs fixés par la Stratégie énergétique nationale en 2009. La prévision de réduire la facture énergétique de 12% en 2020 ayant échoué, l'ambition actuelle est de porter ce taux à 20 % à l'horizon 2030. Parmi les actions menées au niveau national ces dix dernières années, l'opération « Mosquées vertes » lancée en 2014 vise la mise à niveau énergétique de 15 000 mosquées : ampoules à basse consommation, électricité produite à partir de panneaux photovoltaïques, chauffe-eau solaires… Dans le domaine des transports, un renouvellement de la flotte des taxis a été entrepris. Jusqu'à fin 2021, l'État subventionne (via une prime à la casse) l'achat de véhicules neufs afin de contribuer à diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Le secteur agricole, lui, fait l'objet d'une campagne de promotion du pompage solaire pour remplacer le traditionnel butane. Une convention signée en 2013 entre plusieurs ministères et l'AMEE permet d'allouer une subvention aux agriculteurs qui désirent investir dans cette technologie.

*Hormis l'état des lieux de l'efficacité énergétique au Maroc dressé par la Fondation Heinrich Böll, toutes les statistiques citées ici émanent du ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement et de l'Agence marocaine de l'efficacité énergétique (AMEE).

Mais pour être efficace, il faut être nombreux. Les citoyens sont-ils prêts à fournir ces efforts ? Pour le savoir, la Fondation Heinrich Böll a réalisé une enquête de terrain en 2019. Cet « État des lieux de l'efficacité énergétique » a ciblé le quartier de Sidi Maârouf, une ancienne zone résidentielle en périphérie de Casablanca qui a connu de grandes mutations ces vingt dernières années. Désormais, cette zone de mixité accueille de nombreux commerces, bureaux, villas, appartements de haut et moyen standing, ainsi que des résidences économiques destinées à reloger les habitants des bidonvilles. Quelque 200 personnes, constituant un échantillon représentatif de ces divers lieux de vie, ont été interrogées sur leur consommation d'électricité, qui est l'énergie la plus utilisée dans les foyers (au Maroc, le taux de consommation par habitant augmente en moyenne de 5% par an). Presque tous les sondés (81%) se disent prêts à adopter de nouvelles habitudes de consommation. La plupart envisagent de choisir leurs futurs appareils ménagers en fonction de l'étiquette énergétique (c'est-à-dire selon les caractéristiques de consommation) et adhèrent à l'idée de chauffer l'eau à l'énergie solaire, encore très peu répandue. Ce que l'étude montre aussi, c'est que le degré de conscience est proportionnel au niveau social : les habitants des villas et maisons semblent mieux identifier ce qui est énergivore chez eux. De même, les citoyens ayant un niveau de vie élevé affichent une meilleure connaissance du concept d'efficacité énergétique. En revanche, quel que soit leur milieu d'appartenance, tous les sondés sont lucides concernant leur surconsommation d'électricité. Ces résultats, qui permettent d'identifier les besoins en information, ont été complétés par une enquête en ligne auprès d'associations nationales et régionales, vecteurs privilégiés de transmission auprès des citoyens. Ce qui ressort majoritairement de ces deux études, c'est l'inertie des mentalités : amener les esprits à une prise de conscience est aujourd'hui le plus gros défi de la transition énergétique marocaine.

Les freins à l'efficacité énergétique

Les citoyens et les acteurs du marché demeurent frileux vis-à-vis de l'efficacité énergétique, et ce pour plusieurs raisons :

- le manque de moyens
- la peur de coûts cachés
- le manque de qualification des acteurs
- la difficulté d'accès à l'information
- le retard dans la mise en place de la réglementation

Source : *État des lieux de l'efficacité énergétique au Maroc*, 2019, Fondation Heinrich Böll.
À télécharger sur : shorturl.at/eqKV5

Les données collectées dans le cadre de l'« État des lieux de l'efficacité énergétique au Maroc » ont servi de support à une campagne de sensibilisation menée par la Fondation Heinrich Böll.

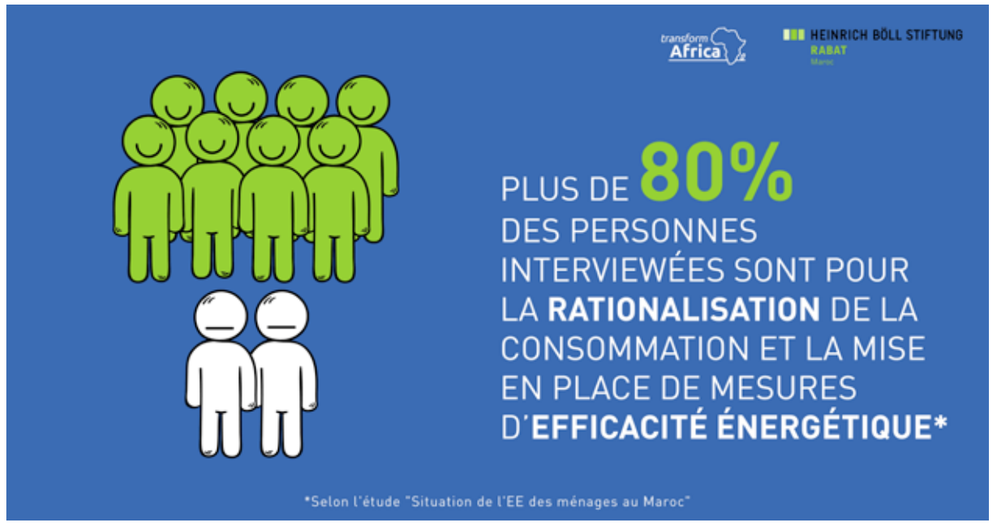

Opération de sensibilisation aux enjeux de l'efficacité énergétique dans les rues de Chefchaouen.

ET SI ON DÉBRANCHAIT TOUT ?

Éteindre les lumières pour éveiller les consciences : c'est le principe de « Unplug », une campagne d'information digitale déployée sur dix semaines pour promouvoir l'efficacité énergétique. L'objectif est de réduire le fossé qui sépare les initiatives de l'Etat kenyan en matière de lutte contre le réchauffement climatique et les habitudes de la population.

#efficacité énergétique #sensibilisation #Kenya

Les grands succès reposent sur de petites actions. C'est l'idée de base de l'opération Unplug lancée en février 2020 par l'Institut Africain des Ressources et des Capacités de développement (ADRECI), en partenariat avec la Fondation Heinrich Böll. Faisant référence à l'acte de débrancher un appareil électrique, cette campagne digitale visait à promouvoir le concept d'efficacité énergétique, aussi bien dans le milieu du travail qu'à la maison. Déployée sur dix semaines, elle consistait dans un premier temps à cibler des publics aux préoccupations souvent opposées, pour ensuite favoriser une prise de conscience des enjeux climatiques et environnementaux, afin de modifier durablement le comportement de chacun. « *Nous avons sélectionné le public en nous basant sur une étude menée dans le cadre d'un atelier d'information qui a eu lieu à Nairobi en octobre 2019* », précise Martin Brown Munene de l'ADRECI. S'ils fréquentent tous les réseaux sociaux, les publics ciblés ont bien souvent des attentes différentes. Les consommateurs domestiques entre 10 et 25 ans se préoccupent peu des dépenses alors que les dirigeants d'entreprise de 25 à 50 ans adossent leur stratégie économique et commerciale à des impératifs financiers. Le souci de réduire les coûts énergétiques est plus fréquent chez les chefs d'entreprise entre 20 et 40 ans, tandis que les employés entre 25 et 50 ans privilégient la sécurité de l'emploi. Quant aux chefs de famille, entre 25 et 60 ans, ils sont bien souvent tiraillés entre la maîtrise des dépenses et le souci de laisser à leurs enfants un monde meilleur. L'urgence de modifier les modes de consommation énergétique et les pratiques quotidiennes de façon durable s'impose d'autant plus que l'électricité reste la source d'énergie la plus utilisée pour les tâches domestiques. C'est aussi la plus coûteuse. Si le public se sent concerné par la pollution de l'environnement, l'augmentation de la facture énergétique ou l'épuisement des ressources énergétiques non renouvelables, seuls 10% des Kenyans disent rechercher des solutions pour résoudre leurs problèmes énergétiques.

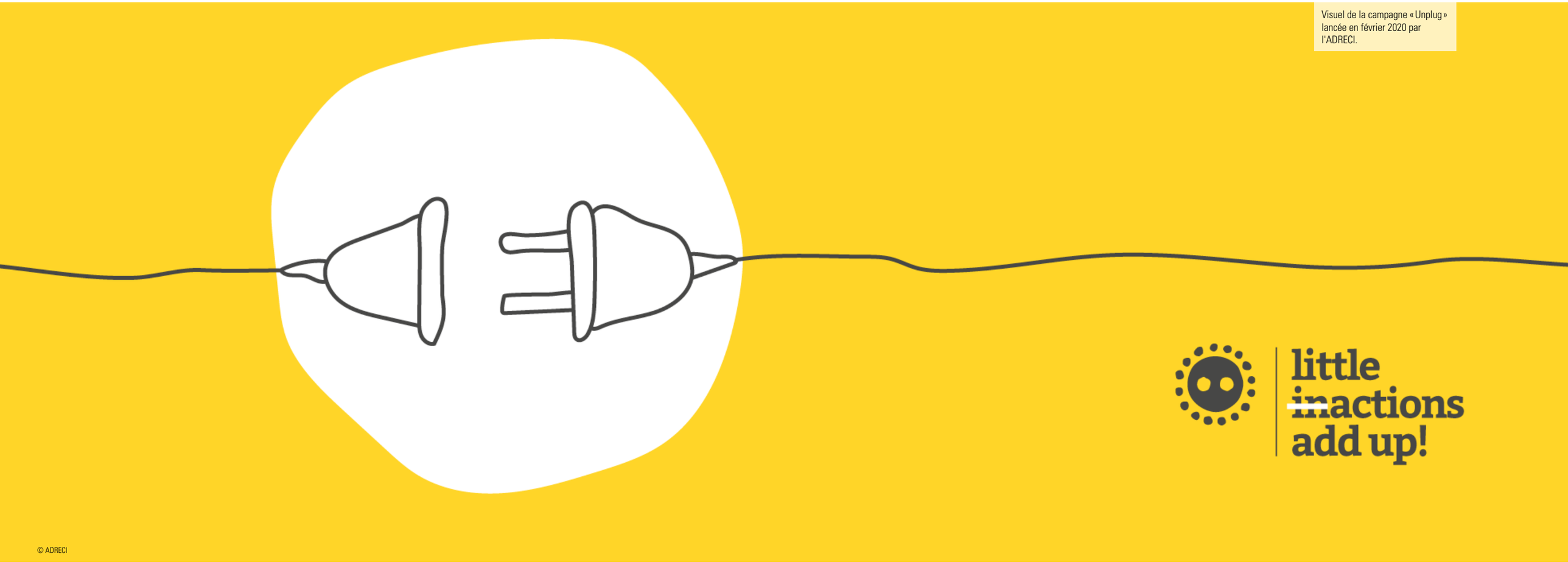

Visuel de la campagne « Unplug » lancée en février 2020 par l'ADRECI.

© ADRECI

LES BONNES PRATIQUES DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE

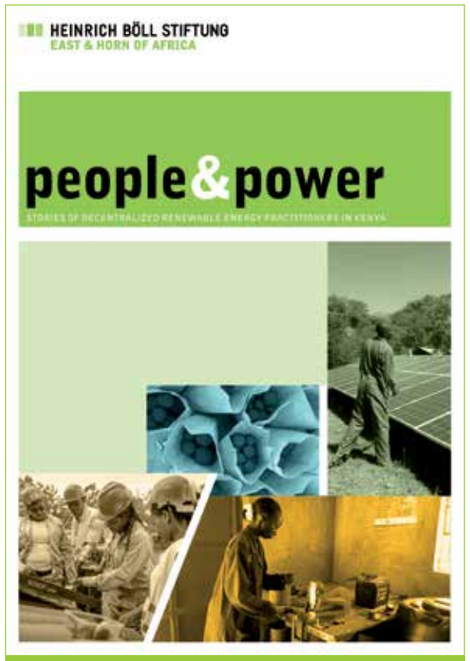

De l'énergie et des hommes

Publiée par la Fondation Heinrich Böll, la brochure « People & Power » recense une dizaine de projets innovants en matière d'énergies renouvelables. Qu'il s'agisse d'initiatives gouvernementales ou de projets portés par des sociétés privées ou des coopératives, l'accent est mis sur les différentes techniques permettant de réduire la facture énergétique, notamment en zone rurale. Des systèmes de biogaz à l'utilisation du solaire photovoltaïque, la brochure analyse les avantages environnementaux, économiques et sociaux de solutions pensées pour aller vers une plus grande autonomie énergétique de la population kenyane.
https://ke.boell.org/en/2019/08/13/stories-small-scale-renewable-energy-entrepreneurs-kenya

Véhiculée sur le web et les réseaux sociaux, la campagne Unplug reposait sur des messages incitatifs simplifiés. Accompagnés de pictogrammes aisément compréhensibles, ils mettaient l'accent sur les avantages de l'efficacité énergétique : faire des économies tout en préservant la planète et la santé de tous. Martin Brown Munene insiste sur l'impact de ces petites actions telles qu'« *éteindre les lumières lorsque l'on quitte une pièce, débrancher des appareils comme les ordinateurs, les téléviseurs ou les téléphones lorsqu'ils ne sont pas utilisés ou lorsqu'ils sont complètement chargés, éteindre les lumières quand on se couche, etc.* ». Le geste le plus anodin peut toujours avoir des répercussions à plus ou moins long terme. La signalétique des petites actions («The Little Action Symbols») s'est accompagnée d'une initiative digitale à destination des plus jeunes, «The Little Action Champions», qui les incitait à relever des défis environnementaux simples. Le tout accompagné d'une analyse en temps réel des réactions des différents publics visés. « *Nous comptions atteindre 500 000 personnes et nous en avons touché environ 300 000 à ce jour. Nous allons donc amplifier notre campagne à l'automne 2020* », annonce Martin Brown Munene.

Au Kenya, où 30% de la population a accès à l'électricité et 68% de la consommation énergétique reste assurée par la biomasse (comme la combustion de bois), l'Etat ne ménage pas ses efforts pour réduire les coûts la facture énergétique et les émissions de gaz à effet de serre. S'inscrivant dans le plan de développement Kenya Vision 2030 adopté en 2008, qui vise à offrir aux citoyens un niveau de vie élevé dans un environnement sain, prospère et pérenne, une politique incitative est activement menée. Les particuliers sont encouragés à adopter des ampoules LED ou des appareils électroménagers et électroniques peu énergivores. Une réglementation de l'Autorité de régulation de l'énergie et du pétrole (EPRA), notamment, exige l'installation de chauffe-eau solaire dans le cas d'une consommation dépassant 100 litres d'eau par jour. De même, une action conjointe avec la Société d'électricité et d'éclairage kenyane (KPLC) a permis de tripler en trois ans le nombre d'ampoules à économie d'énergie distribuées par l'État, passant de 1,25 million en 2010 à 3,3 millions en 2013. L'importation d'équipements et d'appareils dépourvus d'étiquettes énergétiques a également été stoppée. Le gouvernement kenyan multiplie par ailleurs les partenariats avec des institutions publiques ou privées afin de renforcer la sensibilisation aux enjeux de l'efficacité énergétique. En partenariat avec la Commission de régulation de l'énergie et le Programme collaboratif d'étiquetage et de normalisation (CLASP), le ministère de l'Énergie a lancé une campagne sur les normes minimales de performance énergétique afin de sensibiliser les distributeurs d'appareils. Un autre partenariat entre le ministère et l'Association kenyane des fabricants (KAM) a donné naissance en 2006 au Centre pour la conservation et l'efficacité énergétique (CEEC), qui aide les entreprises à identifier les processus de gaspillage d'énergie et les potentielles économies à réaliser. Cette initiative aurait permis d'économiser, sur les douze dernières années, pas moins de 12 milliards de KES (shilling kenyan), soit environ 1 milliard de dirhams. Enfin, le projet de relance du secteur énergétique prévoit un renforcement et une mise à niveau du système de distribution électrique qui a permis d'étendre le réseau basse tension à un plus grand nombre de foyers.

Pour autant, les obstacles à surmonter restent nombreux. À commencer par la précarité énergétique qui concerne ceux qui n'ont pas accès aux sources d'énergie, ou alors seulement les plus polluantes, et pâtissent d'une facture élevée qui ne fait qu'aggraver leur précarité. Non seulement cela a des répercussions sur leur alimentation et leur santé, mais cela accentue la vulnérabilité de la population entière face aux changements climatiques puisque cela contribue à maintenir un taux élevé d'émissions de gaz à effet de serre. Les actions gouvernementales se heurtent surtout à l'argument financier : adopter des appareils ménagers plus économes, par exemple, suppose un investissement qui ralentit le passage à l'acte. Pour y remédier, des incitations fiscales vertes pourraient être mises en place. Un autre frein à l'efficacité énergétique réside dans le manque de coordination entre les différentes parties prenantes et la faible degré de conscience de la population. L'idéal serait de mettre en place une instance qui coordonnerait, dans le cadre notamment du New Energy Act voté en 2019, les différentes activités relatives à ce domaine. Subventionner les audits énergétiques obligatoires, en particulier pour les grands projets résidentiels, renforcer la mission des agences d'exécution du MEPS (normes minimales de performance énergétique) et soutenir les activités de recherche et développement seraient un puissant levier pour atteindre les objectifs recherchés.

© Luca Nardone

HEINRICH BÖLL STIFTUNG
RABAT
Maroc

transform Africa

À propos de l'étude

Cette publication présente des bonnes pratiques identifiées dans le cadre du programme « transformAfrica :vers une transformation écologique et sociale en Afrique », avec le soutien de la fondation Heinrich Böll - Rabat.

Auteur : Laetitia Dechanet

Éditeur : Heinrich-Böll-Stiftung Rabat - Maroc

Coordination : Soufyane Fares

Date de Publication : Novembre 2020

Conception et Impression : Napalm

Publié par la Heinrich-Böll-Stiftung Rabat - Maroc, 2020.

Vous êtes autorisé à partager, distribuer et communiquer ce matériel par tous les moyens et sous tous formats, selon les conditions suivantes : Attribution – Vous devez créditer l'œuvre, intégrer un lien et indiquer si des modifications ont été effectuées ; Pas d'utilisation commerciale – Vous n'êtes pas autorisé à vendre tout ou une partie du matériel composant cette œuvre ; Pas de modifications – dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'œuvre modifiée.

La Fondation Heinrich Böll Rabat- Maroc ne peut être tenue pour responsable de l'usage de ce document par de tierces parties.

Heinrich-Böll-Stiftung Rabat - Maroc

17 Rue Tiddas, 10010 Rabat, Maroc
+212 (0) 537 20 20 93/94
www.ma.boell.org